

# **PARTIE 2**

## **La description des résultats de la participation de la population**

**Programme Communal de  
Développement Rural**

**Commune de Gerpennes**

**Janvier 2017**



**FRW**





1. INTRODUCTION	3
MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION	
ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT	
CHRONOLOGIE DE L'OPÉRATION	
2. PUBLICITÉ DE L'OPÉRATION	9
3. LE LANCEMENT DE L'OPÉRATION	13
4. LES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	15
5. LA CONSULTATION DES PERSONNES-RESSOURCES	25
6. LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES	27
7. RETOUR À LA POPULATION	39
8. COORDINATION DES POLITIQUES COMMUNALES	43
9. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	47
10. DOCUMENTS OFFICIELS	57
11. TABLE DES ANNEXES	61

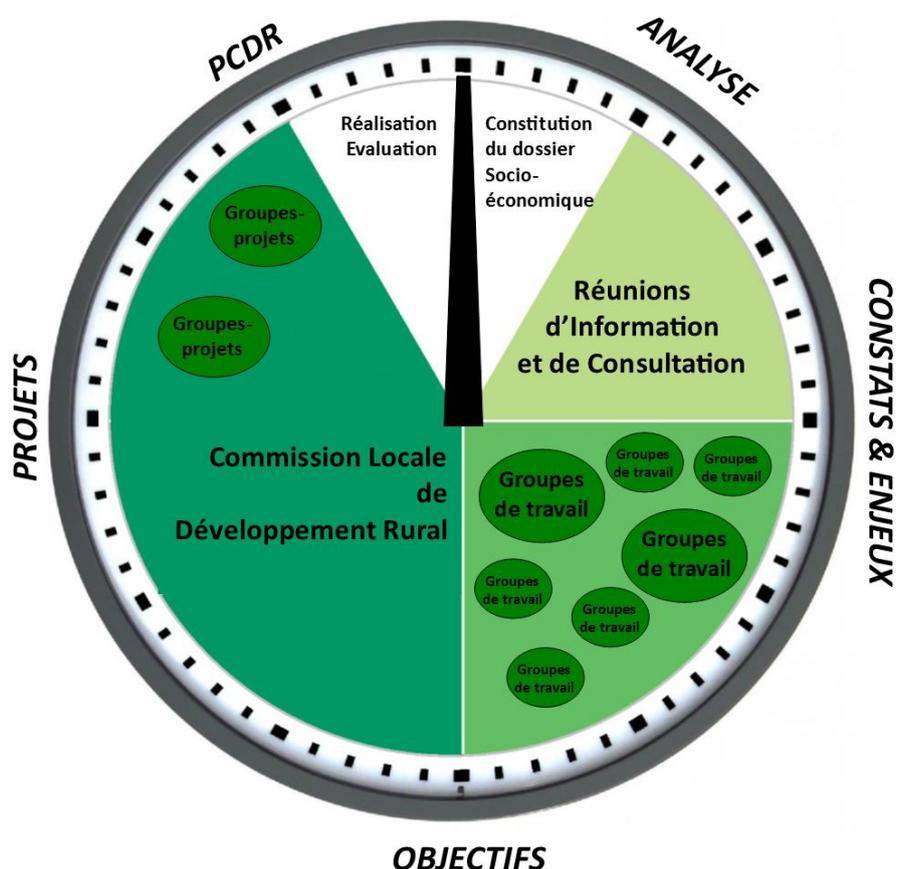
*Dans un souci de respect de l'environnement, toutes les annexes figurent sur le CD-Rom.*



# Introduction

## Méthodologie de consultation

La méthode utilisée pour la consultation des habitants de Gerpinnes dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, peut se résumer par la figure présentée ci-dessous.



Sous forme de cadran horaire, ce schéma permet de mettre en avant la **CONTINUITÉ ENTRE LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL** : bilan, continuité des objectifs et des projets. A noter que, lors de l'élaboration du deuxième PCDR, trois conventions développement rural étaient toujours en cours.

La consultation de la population s'est effectuée lors de **trois grands moments** marquant le processus participatif propre aux Opérations de Développement Rural, à savoir les réunions d'Information et de Consultation, les Groupes de Travail et la Commission Locale de Développement Rural. On peut **ajouter deux autres étapes** à ces trois grands moments : les séances d'information organisées pour le lancement de l'ODR et la consultation des acteurs locaux (personnes-ressources).

## LANCEMENT DE L'OPÉRATION :

Des **séances d'information** ont permis d'informer des personnes relais (les membres du Conseil communal, de la CLDR issue de la première ODR, du PCDN et de la CCATM ainsi que le personnel communal) sur le déroulement de l'ODR afin que celles-ci en fassent écho auprès des habitants.

Ces réunions se sont déroulées **du 27 février au 11 mars 2013**.

## REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION :

Les réunions d'Information et de Consultation ont permis d'obtenir une **première approche des souhaits de la population** et de confronter le diagnostic établi par l'auteur de programme avec les réalités vécues sur le terrain.

Ces réunions se sont déroulées **du 26 mars au 20 juin 2013** dans les **10 villages et hameaux** de la commune de Gerpinnes.

## PERSONNES-RESSOURCES :

La **rencontre des acteurs locaux** a permis de poursuivre la confrontation du diagnostic et de leur faire part des souhaits des habitants formulés lors des réunions d'Information et de Consultation.

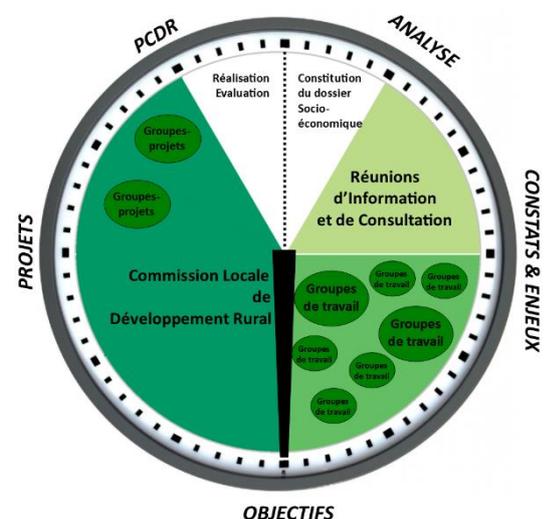
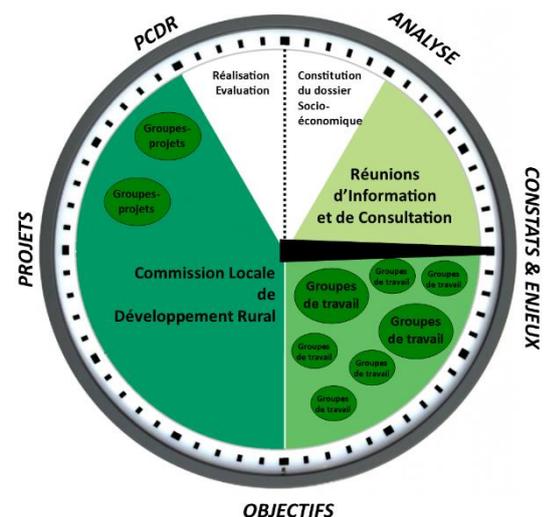
**Entretiens formels** réalisés entre le **29 mai et le 27 août 2013**.

**D'autres rencontres** ont permis par la suite la **COORDINATION DES POLITIQUES COMMUNALES**.

## GROUPES DE TRAVAIL :

Les Groupes de Travail thématiques ont permis aux habitants de réagir sur le diagnostic socio-économique et sur l'analyse croisée, mais surtout de **réfléchir aux objectifs et aux projets permettant de contrer ou d'exploiter les enjeux posés sur la commune**.

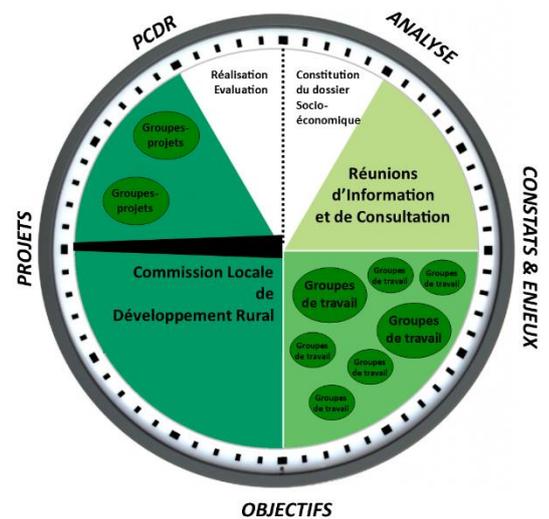
**7 soirées thématiques** ont été organisées **du 28 janvier au 8 mai 2014** et se sont clôturées par un **RETOUR À LA POPULATION** le **6 novembre 2014**.



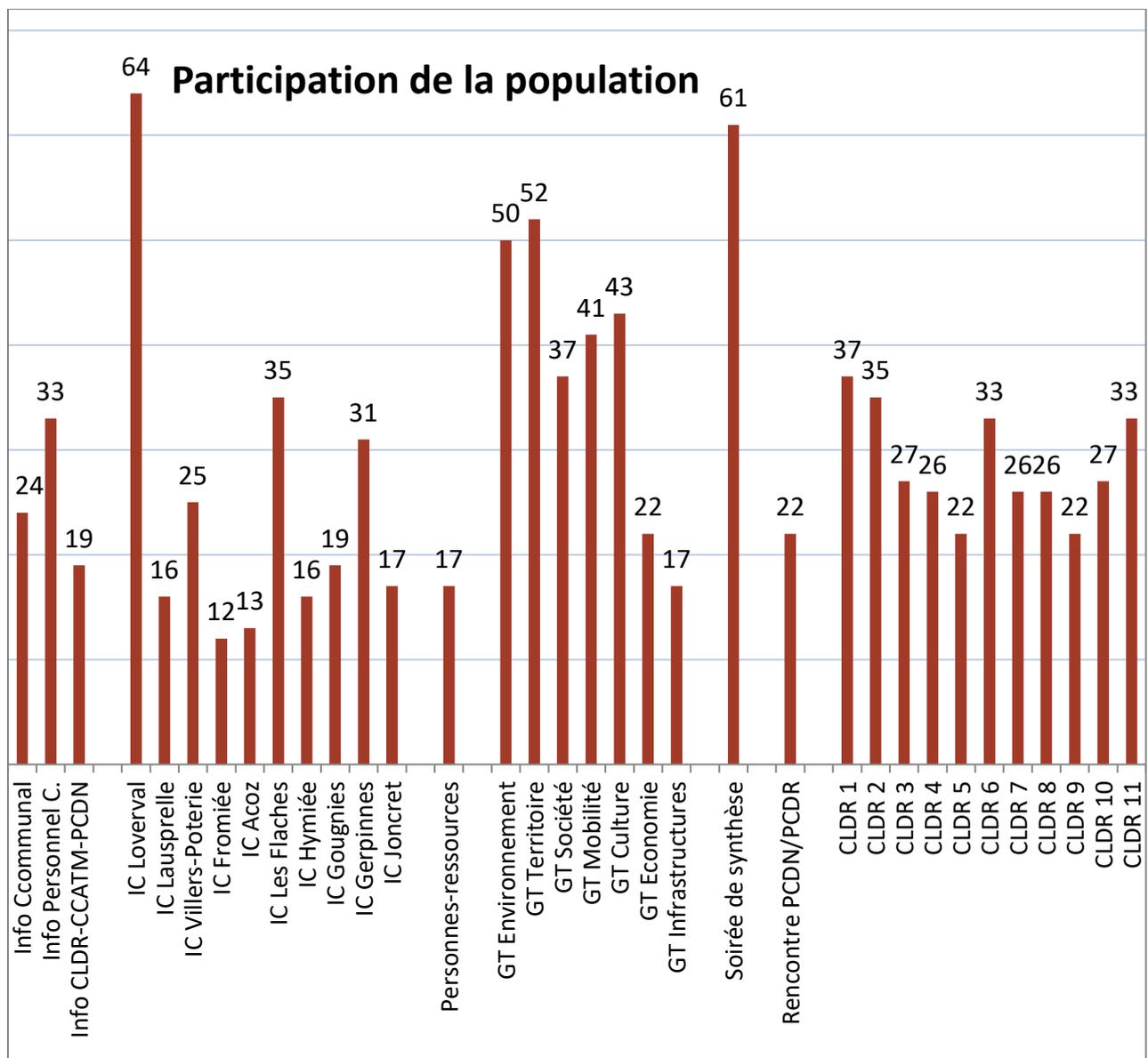
## COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL :

La CLDR a été chargée, sur base des éléments apportés par la population et des acteurs locaux, de déterminer la **stratégie** à mettre en place et les **projets** concourant à la réalisation de ses objectifs.

Ce travail a nécessité **11 réunions**, qui se sont déroulées entre le **11 décembre 2014** et le **8 mars 2017**.



**CES 5 TEMPS DE L'OPÉRATION SERONT EXPLICITÉS DANS LES PROCHAINS CHAPITRES.**



Participation aux différentes réunions de l'ODR de Gerpinnes.

## Organisme d'accompagnement

---

La commune de Gerpinnes a été assistée dans l'élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par **L'EQUIPE REGIONALE DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE**, dont les bureaux sont situés rue de France 66 à 5600 Philippeville.

La Commune avait déjà bénéficié de l'accompagnement de l'équipe régionale pour sa première Opération de Développement Rural, ce qui a été bénéfique pour assurer une continuité entre les deux Opérations.

La FRW est un **organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste**. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable. La FRW a reçu notamment pour mission de la Wallonie **D'INFORMER, DE CONSEILLER ET D'ACCOMPAGNER LES COMMUNES MENANT DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL**.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.



Le **Siège social** et la Direction de la Fondation Rurale de Wallonie se situent à Gembloux (Isnes), rue Camille Hubert 5 au Parc Scientifique Créalys. Le Conseil d'Administration de la FRW est composé de représentants de toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce **pluralisme politique** garantit son indépendance et sa crédibilité.

Les **missions confiées par la Wallonie à la FRW** sont :

- **Accompagnement des Opérations de Développement Rural ;**
- Conseil en matière de Plans Communaux de la Nature ;
- Facilitateur Plan Bois-Energie pour le secteur public ;
- Interface LEADER ;
- Assistance Territoire et Patrimoine ;
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des Opérations de Développement Rural, la FRW met à disposition des 117 communes qu'elle accompagne, des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

## Chronologie de l'Opération

---

*21/11/1996 : Approbation du premier PCDR pour 3 ans par le Gouvernement wallon*

*08/11/2000 : Approbation du premier PCDR actualisé pour 10 ans par le Gouvernement wallon*

---

**25/06/2009** : Délibération du Conseil communal : réalisation d'un nouveau PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

**19/05/2011** : Accord du Ministre pour bénéficier de l'accompagnement de la FRW

**27/10/2011** : Délibération du Conseil communal : réalisation d'un PCDR/Agenda21Local

**09/05/2012** : Délibération du Collège : désignation de l'auteur de programme, le bureau d'étude Survey & Aménagement.

---

*Cette période a été mise à profit pour la rédaction de la partie I du PCDR car, par souci de neutralité et de non interférence, la FRW, en accord avec la Commune, a souhaité ne pas programmer de réunions publiques avant les élections communales du 14 octobre 2012.*

---

**Du 27/02 au 11/03/2013** : Réunions de lancement de l'ODR

**Du 26/03 au 20/06/2013** : Réunions d'Information et de Consultation

**Du 29/05 au 27/08/2013** : Consultation des Personnes-ressources

**Du 28/01 au 08/05/2014** : Groupes de Travail thématiques

**23/09/2014** : Dissolution de la CLDR issue de la première ODR

**06/11/2014** : Soirée de retour à la population

---

**30/10/2014** : Délibération du Conseil communal : désignation des membres de la CLDR

**11/12/2014** : Installation officielle de la Commission Locale de Développement Rural

**22/01/2015** : Approbation de la stratégie de développement par la CLDR

**05/03/2015, 19/03/2015 et 02/04/2015** : Approbation de la liste des projets par la CLDR

**27/08/2015** : Délibération du Conseil communal : démission et désignation de 4 nouveaux membres de la CLDR

**09/06/2015 et 10/09/2015** : Priorisation des projets par la CLDR

**19/10/2015 et 03/11/2015** : Groupes-projets de la CLDR

**30/05/2016** : Approbation des fiches-projets par la CLDR

**08/03/2017** : Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

---



# Publicité de l'Opération

[www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be)

Un **SITE INTERNET CONSACRÉ À L'ODR DE GERPINNES** a été mis en ligne en juin 2013. Toutes les communications liées à l'ODR y faisaient explicitement référence. Il accueille **plus de 1.000 visiteurs par an**.



Ce canal d'information et de communication permet :

- l'information sur l'ODR de Gerpinnes et son déroulement ;
- la diffusion de l'agenda des réunions ;
- la diffusion des comptes-rendus et présentations PowerPoint des réunions ;
- aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de l'Opération ;
- aux participants des GT de préparer leurs interventions en prenant connaissance des documents avant la tenue des réunions ;
- aux journalistes de retrouver les dossiers de presse et coordonnées de contact ;
- ...

Un « **ESPACE RÉSERVÉ AUX MEMBRES DE LA CLDR** » a été créé lors de sa mise en place en décembre 2014, permettant aux membres de consulter :

- les convocations ;
- les comptes-rendus des réunions de la CLDR et les présentations PowerPoint ;
- les documents distribués en séance ;
- ...

La **PAGE FACEBOOK DE L'ODR**, active depuis février 2013, compte et a permis de diffuser de nombreuses informations sur l'ODR :

- présentation des objectifs de l'ODR et de l'état d'avancement du PCDR ;
- diffusion des mises à jour du site Internet de l'ODR de Gerpinnes ;
- création d'événements Facebook pour annoncer les différentes réunions ;
- création d'un canal continu d'informations par la diffusion d'activités qui se déroulent à Gerpinnes (GAL, Commune, PCS, Centre culturel...);
- ...



## Newsletter de l'ODR

**263 gerpinnois** reçoivent la Newsletter. Gérée depuis le site Internet de l'ODR dès le 11 juillet 2013, soit après les réunions d'Information et de Consultation. Le nombre d'abonnés s'est étoffé au fur et à mesure des rencontres et des réunions.

**Une dizaine de NEWSLETTERS** ont permis aux habitants de recevoir l'agenda des réunions et de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de l'Opération, le rythme d'envoi varie en fonction de l'**ACTUALITÉ LIÉE À L'ODR**.

## Opération de Développement Rural de Gerpinnes

### Liste des projets du PCDR - Newsletter #13

Ce 10 septembre, la Commission Locale de Développement Rural de Gerpinnes a défini la liste des projets du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ainsi que leur priorité de réalisation (à court, moyen et long terme).

Ces projets ont été proposés par la population lors des nombreuses réunions de consultation citoyenne organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (réunions d'information et de consultation, groupes de travail, rencontres avec les acteurs locaux...).

Ces projets permettront de mettre en œuvre la stratégie communale, définie dans le cadre du PCDR. Retrouvez les 8 défis et les 24 objectifs sur le site : [www.odr-gerpinnes.be/pages/les-etapes/les-objectifs-de-developpement.html](http://www.odr-gerpinnes.be/pages/les-etapes/les-objectifs-de-developpement.html)

Les 7 projets prioritaires :

- AMÉNAGEMENT DE LIAISONS PIÉTONNES DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE GERPINNES ET MISE EN VALEUR DU VIEUX CIMETIÈRE
- CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPAINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES
- CRÉATION D'UN RAVEL ENTRE ACOZ ET METTET ET D'UNE CONNEXION ENTRE LES DEUX RAVEL
- CRÉATION D'UN COMMERCE AMBULANT AVEC PROMOTION DES PRODUITS DU TERROIR
- CRÉATION D'UNE CRÈCHE ET D'UNE HALTE-GARDERIE PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES
- CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE À Vocation Culturelle et Associative À GERPINNES
- AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA SALLE DES GUICHOUX À JONCRET

Découvrez les 98 autres projets sur [www.odr-gerpinnes.be/pages/les-etapes/les-projets-et-actions.html](http://www.odr-gerpinnes.be/pages/les-etapes/les-projets-et-actions.html)

[Se désabonner de la newsletter](#)

Newsletter 13 - Septembre 2015

## Brochure ODR

Une brochure décrivant les 11 étapes de l'Opération de Développement Rural. Elle était **DISPONIBLE LORS DE TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES**, pour les participants qui le souhaitent, ainsi qu'à l'Administration communale.

Les étapes d'une Opération de Développement Rural (ODR)

### ETAPE 1 et 2 : Les caractéristiques socio-économiques de la Commune et son diagnostic

L'auteur de programme (Survey & Aménagement) réalise une étude approfondie du territoire communal (*moyens humains et financiers, infrastructures, schémas d'aménagement...*) et identifie les principales ressources et problématiques du territoire.

### ETAPE 3 : Les réunions d'Information et de Consultation

L'organisme d'accompagnement (la Fondation Rurale de Wallonie) anime des réunions d'Information et de Consultation dans chacun des villages et hameaux de l'entité. Celles-ci doivent assurer l'information (sur le déroulement de l'ODR) et la consultation (sur le présent et l'avenir de la Commune). Ces réunions constituent une première approche des souhaits de la population.

### ETAPE 4 et 5 : Les Groupes de Travail et les publics-cibles

Les thèmes (*économie, urbanisme, agriculture, tourisme...*) abordés lors des réunions d'information et de Consultation sont approfondis lors de réunions publiques et par une consultation ciblée d'acteurs locaux.

### ETAPE 6 : La Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est composée de 20 à 60 membres, représentant les différents villages ou hameaux, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques de l'entité. Il s'agit de l'organe consultatif de la Commune, le relais entre la population et la Commune. C'est la CLDR en tant que commission d'avis qui veillera à la bonne suite de l'ODR, en accord avec la Commune, maître d'œuvre de l'Opération de Développement Rural.

### ETAPE 7 : Les objectifs de développement

La CLDR définit les objectifs à atteindre sur la Commune, sur base des éléments apportés par la population dans le cadre des réunions d'Information et de Consultation et des Groupes de Travail.

*Exemples : Aménager des infrastructures d'accueil pour les touristes, soutenir et diversifier l'économie locale, développer une offre en logement, sécuriser les entrées de village et les lieux de vie importants...*

### ETAPE 8 : Les projets et actions

La CLDR définit les projets et les actions utiles à réaliser afin de parvenir aux objectifs. Elle fixera également un ordre de priorité à la réalisation de ces projets.

*Exemples : Réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel en centre sportif, aménagement d'une place, réalisation d'une brochure pour les nouveaux habitants...*

### ETAPE 9 et 10 : Le Programme Communal de Développement Rural

L'Opération de Développement Rural conduit à rédiger le PCDR de Gerpinnes, qui est un document « papier » qui reprend les résultats et le déroulement de l'ODR. Le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon pour une durée de validité de 10 ans maximum, pour autant qu'il reflète les souhaits de la population et le cadre légal (*décret du 6 juin 1991*).

Le PCDR est un outil de gestion et de prospective communale qui :

- donne accès à des subsides de maximum 80% pour les projets du PCDR relevant du Ministre de la Ruralité, en charge du développement rural. *Ex : Amélioration du cadre de vie, lieux de rencontre, services à la population...*
- est un atout dans la recherche d'autres financements (*sport, tourisme...*).

Notons que de nombreux projets et actions peuvent se réaliser avec peu ou pas de moyens. *Ex : Conférences, brochures...*

### ETAPE 11 : La réalisation des projets

Pages intérieures de la brochure ODR

## Relais locaux

---

De nombreux listings ont été utilisés pour diffuser le calendrier de l'ODR et ainsi veiller à une large consultation de la population. **LES ACTEURS LOCAUX ONT ÉTÉ LES RELAIS DE L'INFORMATION AUPRÈS DE LA POPULATION.**

- Listings des représentants de différentes **commissions communales** : Conseillers communaux, Conseillers CPAS, membres de la CLDR issues de la première ODR, Commission communale de l'accueil, Commission culture, Conseil communal des enfants, Conseil consultatif des Seniors, membres de la CCATM et membres du PCDN.
- Listings des **acteurs économiques** : agriculteurs, indépendants, commerçants.
- Listings des représentants du **monde associatif** : responsables des comités de quartier et des groupements et des associations (sport, culture, environnement, folklore, jeunesse...).
- **D'autres listings** tels que les Directeurs d'écoles, les partenaires de l'Accueil Temps Libre et les responsables des salles communales.
- Listings des **participants à l'ODR** : aux réunions d'Information et de Consultation, personnes-ressources, Groupes de Travail thématiques et retour à la population, mis à jour au fil des réunions.

## Echos dans la presse

---

**PLUSIEURS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE ONT ÉTÉ DIFFUSÉS** durant l'ODR, ce qui a permis d'obtenir de bonnes retombées presse.

L'onglet « Presse » du site Internet de l'ODR permettait aux journalistes d'obtenir toutes les informations utiles sur l'ODR et de retrouver les communiqués et dossier de presse.

## Charte graphique

---

Une charte graphique a été créée en début d'Opération afin d'offrir une **UNIFORMITÉ VISUELLE ET UNE VISIBILITÉ ACCRUE DE L'ODR** de Gerpinnes. Affiches, toutes-boîtes, PowerPoint, procès-verbaux des réunions, site internet, page Facebook, Newsletters... **se déclinaient autour de ce choix graphique.**

Le blanc, le gris, le bordeau, les lignes horizontales... ont été choisies en référence aux couleurs prédominantes des marches folkloriques de Gerpinnes.



## Le lancement de l'Opération

Après la rédaction de la partie I du PCDR et au terme des élections communales du 14 octobre 2012, l'ODR a été lancée sur la commune de Gerpinnes. Plusieurs **SÉANCES D'INFORMATION** ont eu lieu afin d'informer les relais sur le déroulement de l'ODR et de les inviter à en parler aux habitants. L'Opération a également été lancée par des **VISITES DE TERRAIN** et des **RÉUNIONS DE COORDINATION**.

### Première réunion de coordination

---

Le 24 janvier 2013, une réunion de coordination a permis de **fixer la méthodologie de l'ODR de Gerpinnes** avec le Bourgmestre en charge du développement rural, l'Administration communale (le Directeur général, le Chef de bureau et l'agent-relais communal), la DGO3 (Direction du Développement Rural), le bureau d'étude (son Administrateur délégué et son chef de projet) et la Fondation Rurale de Wallonie (les deux agents accompagnant la commune).

A noter que **des réunions de coordination furent organisées à chacune des étapes du processus** afin d'établir le calendrier des réunions, de discuter de la méthodologie utilisée... et de veiller à l'appropriation, par le Collège, du processus de l'Opération.

### Information au Conseil communal

---

Le 27 février 2013, la FRW a présenté concrètement **comment allait se dérouler l'ODR** aux Conseillers communaux : les objectifs, les différentes étapes, le calendrier des réunions d'Information et de Consultation... et proposé aux Conseillers de signer la « **Charte d'engagement communale en vue de l'élaboration d'un PCDR/Agenda 21 Local** ». Après lecture, le Conseil communal a signé cette charte lors de la séance du 21 mars 2013.

Etaient présents : 7 membres du Collège, 15 Conseillers communaux et, dans le public, des habitants.

### Appel lors des rencontres de quartier

---

Le Collège a **présenté l'ODR à la population** et distribué un feuillet avec le calendrier des réunions d'Information et de Consultation lors des rencontres de quartiers.

Ces réunions, organisées par le Collège dans les 10 villages et hameaux, entre le 4 février et le 26 mars 2013, avaient pour objectifs de prendre connaissance des problèmes qui préoccupent les habitants (insécurité, vitesse sur les routes, protection des piétons, mobilité, propreté, environnement, travaux... en présence de l'agent de quartier) et de les informer des travaux envisagés dans leur village.

## Bulletin communal

---

Un article est paru dans le bulletin communal de mars 2013 pour **expliquer le déroulement d'une Opération de Développement Rural** et annoncer le **calendrier des réunions d'Information et de Consultation**.

## Information au personnel communal

---

Une séance d'information au personnel communal a eu lieu le 5 mars 2013. Il s'agissait de **présenter l'ODR et ce qu'est un PCDR**, ces personnes allant être amenées, à l'avenir, à assurer le suivi des projets du PCDR.

Etaient présents : 28 agents communaux et 3 membres du Collège.

## Information à la CLDR, à la CCATM et aux membres du PCDN

---

L'objectif de cette rencontre du 11 mars 2013, était de présenter le **lancement de la deuxième ODR de Gerpennes** et **d'attirer l'attention sur le rôle de la population dans ce processus**. L'expertise utile et l'implication des membres de la CLDR issue de la première ODR, de la CCATM et du PCDN ont été demandées.

Etaient présents, malgré les conditions climatiques difficiles (neige et verglas) : 16 habitants et 1 membre du Collège.

## Visites de terrain

---

Deux journées de visite de terrain ont été effectuées, avec le minibus communal, les 6 mars et 4 juin 2013, afin de **mieux percevoir les caractéristiques de la commune**. Cette visite des villages était commentée par le Bourgmestre en charge du développement rural et par l'Echevin de la participation citoyenne. Le Directeur du Service travaux, l'agent relais développement rural, le représentant de la DGO3, l'auteur de PCDR et les agents de développement de la FRW étaient présents.

Par la suite, les agents de la Fondation Rurale de Wallonie et du bureau d'étude Survey & Aménagement se sont rendus, à de nombreuses reprises, sur le terrain afin de bien appréhender la commune et ses projets.

### ANNEXE 1 : COMPTES-RENDUS DES TROIS RÉUNIONS D'INFORMATION

## Les réunions d'Information et de Consultation

Dix réunions d'Information et de Consultation se sont tenues dans le cadre de l'élaboration du PCDR de Gerpinnes entre le 26 mars et le 20 juin 2013. Une séance a été organisée dans chacun des 6 VILLAGES issus des anciennes sections (Acoz, Gerpinnes, Gougny, Joncret, Loverval et Villers-Poterie) ainsi qu'une séance dans les 4 HAMEAUX de l'entité (Fromiée, Hymiée, Lausprelle et Les Flaches).

L'objectif de ces rencontres était de faire découvrir cette politique de développement à la population, par la présentation des projets réalisés dans le cadre de la première ODR, et de les amener à **S'EXPRIMER SUR LEUR VILLAGE ET LEUR COMMUNE**. Ces réunions ont permis de récolter un maximum d'avis sur l'ensemble des domaines qui constituent la vie de la commune.

Ces réunions ont également permis la **confrontation du diagnostic** établi par l'auteur de programme avec les réalités vécues sur le terrain. Pour cela, aucune donnée objective n'a été donnée aux participants ; la volonté étant d'avoir une **analyse purement subjective**.



## Publicité

L'objectif étant d'informer l'ensemble de la population, différents canaux de communication ont été utilisés pour faire la publicité des réunions d'Information et de Consultation :

Un **FEUILLET**, avec le calendrier des différentes réunions d'Information et de Consultation, a été distribué lors des rencontres de quartier organisées par le Collège du 4 février au 26 mars 2013. Lors de ces réunions, le Collège a présenté l'ODR à la population.

Un « **TOUTES-BOÎTES** » a été adressé à chacun des ménages de l'entité. Il soulignait l'importance de la participation des habitants à l'Opération. Les habitants étaient invités à apposer, à la fenêtre de leur habitation, le centre du toutes-boîtes présenté sous forme d'affichette reprenant le calendrier des réunions.

Un « **toutes-boîtes** » de rappel, avec le calendrier et l'objectif des réunions, a été distribué dans les villages concernés par les quatre dernières réunions.

Une **AFFICHETTE** reprenant le calendrier des différentes réunions a été diffusée dans divers lieux publics avec, pour objectif, de toucher un maximum de citoyens et de constituer un rappel par rapport aux autres canaux de publicité. Les associations et commerçants étaient invités à l'apposer dans leurs locaux afin de toucher leurs membres et clients.

Homme ou femme,  
Jeune ou moins jeune,  
Parent ou enfant,  
Association ou particulier.

**Nous comptons sur  
votre présence !**

**Le Programme Communal de  
Développement Rural (PCDR)**

Ce processus conduit à réaliser un PCDR, qui est un document « papier » qui reprend les résultats et le déroulement de l'Opération de Développement Rural.

**La réalisation des projets**

Le PCDR est un outil de gestion et de prospective communale qui donne accès à certains subsides.

**Une Opération de  
Développement Rural**

Il s'agit d'une politique qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'une Commune dans tous les domaines de la vie quotidienne par la réalisation de projets et d'actions de développement, d'aménagement ou de réaménagement.

**Envie d'en savoir plus ?**

**Venez nous rejoindre,  
près de chez vous,  
lors d'une de ces soirées !**

- Pour comprendre en quoi consiste ces trois mots intriguants : Opération de Développement Rural
- Pour vous exprimer sur votre village et sur votre Commune
- Pour imaginer des actions et des projets à mettre en œuvre à Gerpinnes

Rejoignez nous sur Facebook/ODR DE GERPINNES

**RENSEIGNEMENTS**

**FRW**  
Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE  
Fondation Rurale de Wallonie  
071/66.01.90  
sambire.meuse@frw.be

Ingrid BROUCKE  
Administration communale  
071/50.90.34  
ibrourke@gerpinnes.be



Editeur responsable : Administration communale - Avenue Astrid 11 - 6280 Gerpinnes



**GERPINNES**  
Opération de Développement Rural



Chers habitants,

Notre Commune a décidé d'entamer une nouvelle Opération de Développement Rural : une occasion unique pour tous les citoyens de participer à l'évolution de la Commune en la découvrant, en partageant des idées et en imaginant des actions et des projets concrets à mettre en œuvre dans l'entité de Gerpinnes.

Nous sommes heureux de vous inviter aux réunions d'Information et de Consultation organisées dans les dix villages et hameaux de notre Entité.

Ces soirées seront l'occasion de vous expliquer en quoi consiste cette démarche et de nous pencher ensemble sur le présent mais également sur l'AVENIR de notre belle Commune.

**Nous vous y attendons nombreux !**

Votre Bourgmestre, Philippe BUSINE

**Imaginons des actions et des projets  
concrets à mettre en œuvre dans l'entité de Gerpinnes !**



Nous vous invitons à apposer cette affiche à la fenêtre de votre habitation, de votre commerce, de votre véhicule...

*Toutes-boîtes (première et quatrième page)*



**GERPINNES**  
Opération de Développement Rural



**Tourisme  
Culture  
Vie associative  
Services  
Emploi  
Logement  
Environnement  
Agriculture  
...**

**VENEZ DONNER VOS IDÉES !  
SUR VOTRE VILLAGE, SUR VOTRE COMMUNE**

**Imaginons des actions et des projets concrets à mettre en œuvre  
dans l'entité de Gerpinnes !**

<b>LOVERVAL</b> Mardi 26 mars Salle Charon, Place Brasseur	<b>ACOZ</b> Mardi 7 mai Salle Pouleur, Rue des Ecoles	<b>HYMIÉE</b> Jeudi 30 mai Maison de Village, Place d'Hymiee
<b>LAUSPRELLE</b> Mardi 16 avril Maison de Village, Rue de Villers	<b>LES FLACHES</b> Mardi 14 mai Maison de Village, Rue Paganetti	<b>GOUGNIES</b> Jeudi 6 juin Salle A. André, Rue de l'Escuchau
<b>VILLERS-POTERIE</b> Jeudi 25 avril Salle communale, Rue de Presles	<p>Toutes les réunions débiteront À 19h30 précises</p> <p>Si vous n'êtes pas libre le jour de la réunion dans votre village, vous êtes le bienvenu un autre soir, dans un autre village...</p>	<b>GERPINNES</b> Jeudi 13 juin Salle communale, Pl. des Combattants
<b>FROMIÉE</b> Jeudi 2 mai Maison de Village, Rue de Biesme		<b>JONCRET</b> Jeudi 20 juin Salle des Guichoux, Rue des Guichoux

Ed. Res. Administration communale  
Avenue Astrid 11 - 6280 Gerpinnes

*Toutes-boîtes (pages centrales) et Affichette*

Un article est paru **DANS LE BULLETIN COMMUNAL** de mars 2013 afin de lancer l'ODR et d'annoncer le calendrier des réunions.

Une **INVITATION PARTICULIÈRE** a été envoyée par email aux membres des commissions communales (Conseil communal, CPAS, CCATM, PCDN etc), aux responsables des associations, aux commerçants et au personnel communal en les invitant à diffuser l'invitation auprès de leurs membres, clients, contacts...

Une **PUBLICITÉ INTERNET** a été diffusée sur le site communal (page d'accueil et agenda), sur le site de l'ODR, sur la page Facebook de l'ODR et via les sites Internet villageois. De plus, 10 « événements » Facebook » ont été créés, pour chacune des réunions, offrant la possibilité aux habitants « d'inviter » leurs connaissances.

Un communiqué et un dossier de **PRESSE** ont été adressés aux journalistes locaux et ont permis la parution de 3 articles et d'un reportage télévisé.

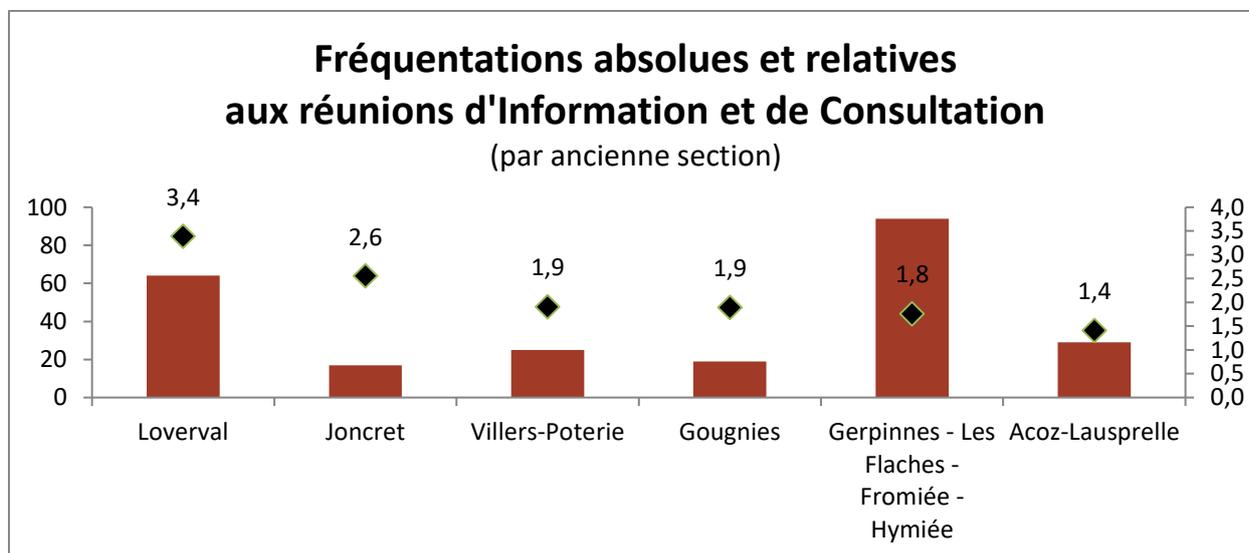
## Calendrier et participation

Les 10 réunions d'Information et de Consultation ont réuni au total **248 PERSONNES** et se sont déroulées **ENTRE LE 26 MARS ET LE 20 JUIN 2013** dans les 6 villages et 4 hameaux de l'entité.

26 mars 2013 – Salle Charon à <b>LOVERVAL</b>	<b>64</b>
16 avril 2013 – Maison de Village de <b>LAUSPRELLE</b>	<b>16</b>
25 avril 2013 – Salle Milis à <b>VILLERS-POTERIE</b>	<b>25</b>
2 mai 2013 – Maison de Village de <b>FROMIÉE</b>	<b>12</b>
7 mai 2013 – Salle Pouleur à <b>ACOZ</b>	<b>13</b>
14 mai 2013 – Maison de Village des <b>FLACHES</b>	<b>35</b>
30 juin 2013 – Maison de Village d' <b>HYMIÉE</b>	<b>16</b>
6 juin 2013 – Salle Aimé André à <b>GOUGNIES</b>	<b>19</b>
13 juin 2013 – Salle des Combattants à <b>GERPINNES-CENTRE</b>	<b>31</b>
20 juin 2013 – Salle des Guichoux à <b>JONCRET</b>	<b>17</b>
	<b>248 personnes</b>



Pour faire un **calcul au prorata du nombre d'habitants**, il nous faut travailler avec les 6 anciennes sections communales. Les chiffres de fréquentations absolues font référence au nombre de participants par réunion ; tandis que les chiffres de fréquentations relatives font référence au nombre de participants par rapport au nombre d'habitants (taux de participation exprimé en %).

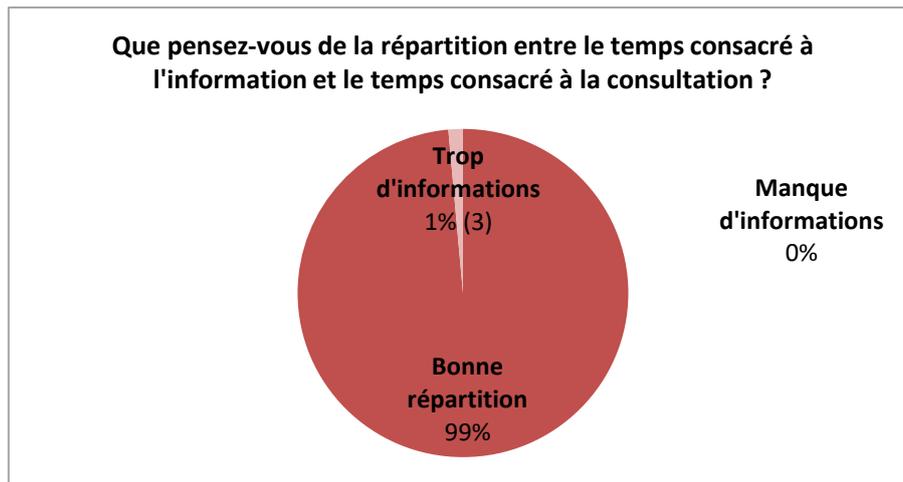


A noter que des **réunions de quartier** ont été organisées par le Collège du 4 février au 26 mars dans les 10 villages. Ces réunions, qui avaient pour objectifs de prendre connaissance des problèmes qui préoccupent les habitants (insécurité, vitesse sur les routes, protection des piétons, mobilité, propreté, environnement, travaux... en présence de l'agent de quartier) et de les informer des travaux envisagés dans leurs villages, ont **peut-être permis de rendre les réunions d'Information et de Consultation plus constructives**, de se concentrer sur les souhaits de développement plutôt que sur des préoccupations ordinaires.

## Contenu et déroulement

Les réunions d'Information et de Consultation **SE SONT DÉROULÉES EN QUATRE TEMPS** : l'introduction, la consultation, l'information et la conclusion. Elles duraient généralement **deux heures** et étaient présentées à l'aide d'un PowerPoint.

Elles avaient pour objectifs, à la fois d'**INFORMER** la population sur l'Opération de Développement Rural, mais aussi de **CONSULTER** les habitants sur le présent et l'avenir de leur commune afin de permettre à l'auteur de PCDR de réaliser l'**ANALYSE CROISÉE**.



*Question d'évaluation des réunions d'Information et de Consultation*

## L'introduction

L'introduction permettait de **DÉFINIR UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL** et d'illustrer concrètement son **OBJECTIF**.

1. Mot d'accueil du Bourgmestre ou de son représentant

La **présence de mandataires communaux** à chaque réunion a permis de donner une réponse immédiate à certaines interrogations des participants et d'accroître le sentiment d'écoute et d'utilité de ces réunions.

2. Définition d'une Opération de Développement Rural
3. Un processus
4. Quelques réalisations de la première Opération de Développement Rural (notamment en mettant en avant les réalisations dans le village concerné)

Les projets mis en place grâce au premier PCDR mené par la Commune ont été mis en avant, en particulier ceux ayant bénéficié d'une Convention Développement rural, afin de permettre aux habitants de se rendre compte de l'importance d'une telle Opération. Une manière concrète de présenter à la population le bilan de la première ODR de Gerpinnes.

5. Les fondements de l'Opération de Développement Rural
6. Présentation du rôle des agents de la Fondation Rurale de Wallonie

## La consultation

7. Les objectifs de la consultation

La consultation avait pour objectif de **RECUEILLIR LES OPINIONS ET LES SOUHAITS** des habitants, constituant ainsi une première approche avec les souhaits de la population.

La volonté étant d'avoir une **ANALYSE PUREMENT SUBJECTIVE**, l'auteur de programme (Survey & Aménagement) n'était – volontairement – pas présent et aucune donnée objective n'a été donnée

aux participants. Les réunions d'Information et de Consultation ont permis la **confrontation du diagnostic établi par l'auteur de programme avec les réalités vécues sur le terrain**. Le diagnostic partagé a été réalisé par l'auteur de programme après les réunions d'Information et de Consultation et a été présenté à la population lors des Groupes de Travail.

Lors de ces réunions, il était demandé aux participants d'aborder uniquement les **sujets collectifs**. Pour les **demandes personnelles**, un « **CAHIER DE DOLÉANCES** » était mis à leur disposition. Ce dernier était transmis régulièrement au Collège afin que celui-ci puisse répondre aux préoccupations et aux demandes.

8. Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous?
9. A quoi ressemblerait votre village idéal ?
10. Vivre à (ancienne section) / Gerpennes aujourd'hui?
11. Vivre à (ancienne section) / Gerpennes demain ?
12. Des idées de projets et d'actions à faire partager ?

La consultation à proprement parler se déroulait **EN CINQ TEMPS DISTINCTS** :

**Le premier temps** était consacré à la question « **Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous?** Il était demandé aux habitants d'énoncer un mot qui qualifiait la vie dans leur village, leur commune. La question était destinée à lancer le débat mais également à définir la perception des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming, sur tableau à feuilles, autour des thématiques communales, était effectué avec les participants. Dans un deuxième temps, il était demandé aux participants de choisir individuellement, et par écrit, les cinq « thèmes communaux » les plus importants à leurs yeux.

**Le deuxième temps** était consacré à la question « **A quoi ressemblerait votre village idéal ?** » Les participants répondaient librement, et par écrit, sur une feuille prévue à cet effet. Ils pouvaient ensuite s'en inspirer pour la suite des débats.



**Le troisième temps** était consacré à la question « **Vivre à (village) / Gerpennes aujourd'hui?** » La question visait à faire parler les habitants de leur village et de leur entité. Un brainstorming, sur tableau à feuilles, était effectué avec les participants en partageant les points positifs (atouts) et les points négatifs (faiblesses). Chaque question alimentant le débat essayait d'aborder un thème

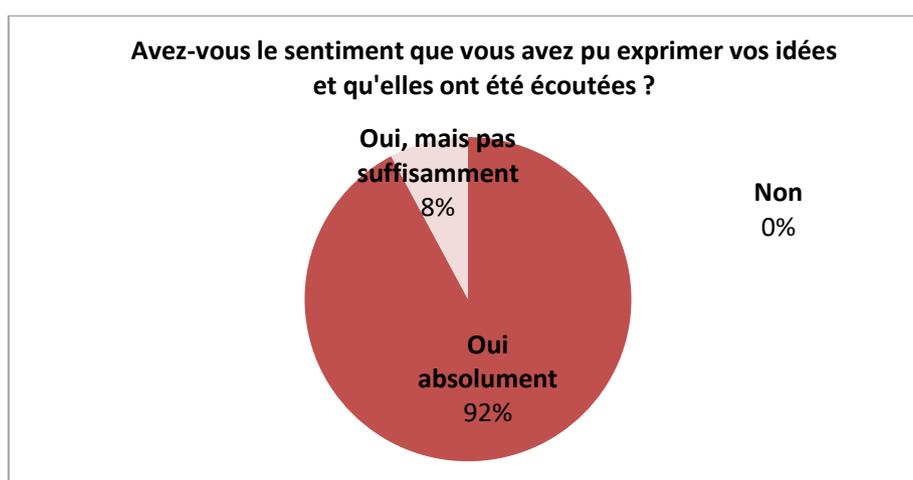
particulier (en référence au brainstorming), sans que celui-ci ne soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.

**Le quatrième temps** était consacré à la question « **Vivre à (village) / Gerpennes demain ?** » La question visait à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs... Un brainstorming, sur tableau à feuilles, était effectué avec les participants en partageant les évolutions souhaitées (opportunités) et les évolutions craintes (menaces).



**Le cinquième temps** était consacré à « **des idées de projets ou d'actions à faire partager ?** » La question visait à recueillir les idées de projets et d'actions des habitants. Un brainstorming, sur tableau à feuilles, était effectué avec les participants.

Les participants pouvaient également **s'exprimer par écrit** dans la fiche d'évaluation : « Si vous n'avez pas eu le temps ou l'occasion de vous exprimer ! Vous pouvez noter vos idées ou remarques sur ce document. ... »



*Question d'évaluation des réunions d'Information et de Consultation*

## **ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

## **ANNEXE 3 : COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

## L'information

L'information permettait aux agents de la FRW d'expliquer aux participants **LES DIFFÉRENTES ÉTAPES AFIN DE MENER UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉALISÉE DANS L'ESPRIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

La commune ayant décidé de se lancer dans un PCDR/Agenda 21 local, les agents de la FRW présentaient également la notion de Développement Durable afin d'y sensibiliser les citoyens en vue de la suite de l'ODR.

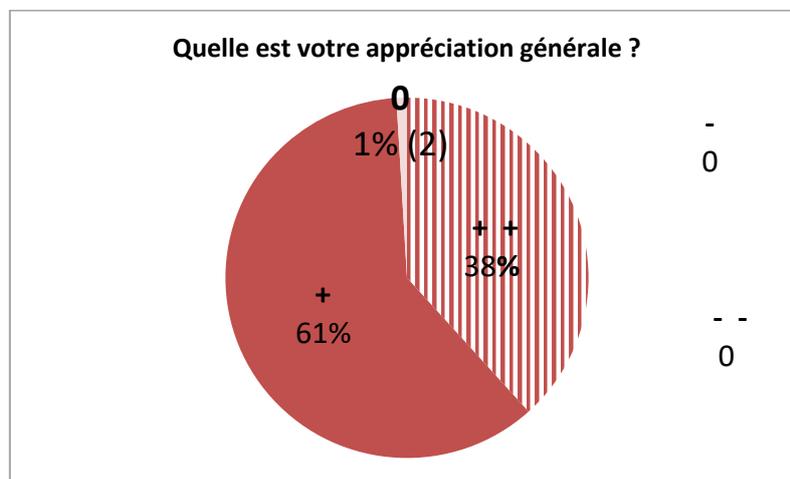
13. Une ODR dans l'esprit du Développement durable
14. Le décret relatif au développement rural
15. Les étapes d'une ODR et l'implication de la population
16. Séance de questions-réponses

## La conclusion

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une **feuille d'évaluation** portant sur la réunion, à laisser **leurs coordonnées** afin d'être tenus au courant des suites de l'ODR, et à poser leur **candidature pour faire partie de la Commission Locale de Développement Rural.**

17. Evaluation

La soirée se clôturait par un message du Bourgmestre, ou de son représentant, et par le verre de la convivialité.



Question d'évaluation des réunions d'Information et de Consultation





## La consultation des personnes-ressources

Après les réunions d'Information et de Consultation, la Fondation Rurale de Wallonie a rencontré **DIVERS ACTEURS, ACTIFS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DANS DIFFÉRENTS SECTEURS** afin de poursuivre la confrontation du diagnostic. Ces rencontres étaient également l'occasion de **leur faire part des souhaits formulés par les habitants** lors des réunions d'Information et de Consultation.

Tout au long de l'ODR, d'autres **acteurs** ont également été rencontrés et **associés à la démarche** de l'Opération.

### Calendrier et participation des entretiens individuels

---

**LES OBJECTIFS DE CES RENCONTRES** étaient :

- d'avoir **une meilleure connaissance de la commune de Gerpennes** : connaître son territoire, ses acteurs, son fonctionnement, ses projets... ;
- entendre **les idées** des personnes rencontrées afin d'améliorer la qualité de vie des habitants sur la commune de Gerpennes ;
- **faire réagir les acteurs de terrain sur les attentes exprimées par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation.**

Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était d'intégrer leur analyse au diagnostic socio-économique de la commune, d'entendre leurs propositions et de les encourager à participer aux Groupes de Travail.

Guide d'interview :

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural ;
2. Présentation de la personne dans son domaine d'activité : la personne, son domaine, les activités de son association... ;
3. Vision de la personne par rapport à son/ses domaine/s d'activité : atouts, faiblesses, opportunités, menaces, propositions et priorités ;
4. Réactions de la personne par rapport aux remarques et souhaits formulés par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation : la FRW présentait certains éléments et propositions formulés par les habitants afin de vérifier les affirmations et la faisabilité des propositions ;
5. Vision de la personne par rapport à Gerpennes, de manière plus générale : atouts et faiblesses dans d'autres domaines de la vie communale.

Il a été décidé de **synthétiser l'ensemble des idées issues des rencontres dans un seul document**, en mettant en avant les atouts et les faiblesses de la commune, les opportunités et les menaces, ainsi que les objectifs et les projets proposés.

#### ANNEXE 4 : SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DES PERSONNES-RESSOURCES

Ces entretiens ont été réalisés entre le **29 mai et le 27 août 2013** par les deux agents de la Fondation Rurale de Wallonie :

- **Monsieur F. BLAIMONT**, Agriculteur et Conseiller CPAS.
- **Madame P. DRUSZCZ**, Chef de projet au Plan de Cohésion Sociale.
- **Monsieur J. LAMBERT**, Président du CPAS, **Madame BODSON**, Secrétaire du CPAS ainsi que **six assistantes sociales** du CPAS.
  
- **Monsieur E. PEVENASSE**, animateur-Directeur du Centre culturel.
- **Monsieur C. REMACLE**, Trésorier du Tennis Club de Gerpennes et du Football Club de Gerpennes.
- **Monsieur C. RENOTTE**, Géomètre, propriétaire immobilier et Secrétaire de l'Association des Commerçants et Indépendants de Gerpennes-centre.
- **Monsieur E. VAN DER MEIREN**, Président, **Madame ISTAS**, employée et **Monsieur BRICHART**, ouvrier au Royal Syndicat d'Initiative de Gerpennes.
- **Monsieur G. WAUTELET**, Echevin de Gerpennes en charge de la petite enfance, des mouvements de jeunesse, des aînés, du Plan de Cohésion Sociale, des Sports...

## Acteurs locaux

---

Au cours de l'Opération, **d'autres acteurs ont été rencontrés**, de manière plus ou moins formelle. Citons, en particulier :

- Les **membres du Collège communal**.
- **Madame I. BROUCKE**, Conseillère en environnement de la Commune de Gerpennes.
- **Monsieur O. SERVAIS**, Coordinateur du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.
- **Monsieur J. HENSGENS**, Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors.
- **Monsieur S. FAIETA**, Membre du Conseil communal des enfants.
- Les **membres du Plan Communal de Développement de la Nature**.

De **nombreuses associations** étaient, volontairement, représentées au sein de la Commission Locale de Développement Rural. *Citons notamment : la Commission culture, la CCATM, la Commission consultative de l'Accueil, l'unité scout de Gerpennes, l'association des commerçants de Gerpennes Le Magnolia, Terra Nostra, la Ligue des Familles, le PCDN, l'Harmonie Royale Saint-Michel, le Syndicat d'Initiative... ainsi que divers comités de village et marches folkloriques.* De plus, les **acteurs locaux et les associations** ont reçu une invitation personnalisée à participer aux Groupes de Travail (voir publicité des GT).

## Les Groupes de Travail thématiques

L'organisation de **7 RÉUNIONS DITES GROUPES DE TRAVAIL** a permis de réfléchir, par **THÉMATIQUE**, aux **enjeux posés sur la commune**. A partir du diagnostic socio-économique, les participants ont pu réagir à l'analyse croisée et réfléchir aux objectifs et projets à mettre en œuvre sur la commune.

Ces Groupes de Travail, organisés en **une séance**, se déroulaient **tous les 15 jours** environ.

### Choix des thématiques

---

Suite à l'analyse socio-économique, aux réunions d'Information et de Consultation et aux rencontres des personnes-ressources, une proposition d'organisation des Groupes de Travail a été présentée et entérinée par le Collège communal : **LES 9 THÈMES, 20 CONSTATS ET 19 ENJEUX ONT DONNÉ LIEU À 7 REGROUPEMENTS THÉMATIQUES** (environnement, territoire, société, mobilité, culture, économie et infrastructures).

Ces thématiques coïncidaient avec les « thèmes communaux » les plus importants aux yeux des **habitants** (brainstorming pour qualifier la vie communale réalisé lors des réunions d'Information et de Consultation). Chacun de ces grands regroupements thématiques se déclinait en **SOUS-THÉMATIQUES**, qui étaient abordées lors de la séance. La communication de ces regroupements thématiques permettait aux habitants d'apprécier rapidement quand et où leur sujet de prédilection serait abordé.

Les regroupements thématiques étaient élaborés de manière à ce que la plupart des propositions d'objectifs et de projets soient analysées dans plusieurs Groupes de Travail, permettant ainsi d'avoir une **VISION TRANSVERSALE DES PROJETS**. Les réunions étaient organisées tous les 15 jours environ afin de pouvoir intégrer les remarques et nouvelles propositions dans les documents de Travail des réunions suivantes.

### Publicité

---

Toute personne intéressée par les problématiques traitées dans le Groupe de Travail pouvait y prendre part. L'objectif étant d'informer l'ensemble de la population et d'inviter les acteurs locaux actifs dans les différents secteurs. De nombreux canaux de communication ont été utilisés :

Des articles dans le **BULLETIN COMMUNAL** ont été publiés en janvier et mars 2014 afin d'annoncer le calendrier des Groupes de Travail.

Un « **TOUTES-BOÎTES** » a été adressé à chacun des ménages de l'entité afin de les inviter à poursuivre la réflexion entamée lors des réunions d'Information et de Consultation lors des Groupes de Travail.

Les 10 réunions villageoises ont réuni 248 citoyens.  
Retrouvez les comptes-rendus de ces réunions sur [www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be)

Facebook/odr.de.gerpinnes

[www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be)

Informations  
Comptes-rendus  
Newsletter

Une Opération de Développement Rural

Il s'agit d'une politique qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'une commune dans tous les domaines de la vie quotidienne par la réalisation de projets et d'actions de développement, d'aménagement ou de réaménagement.

Homme ou femme,  
Jeune ou moins jeune,  
Parent ou enfant,  
Association ou particulier.  
**Nous comptons sur votre présence !**  
Les Groupes de Travail sont ouverts à tous les habitants !

La réalisation des projets

Le PCDR est un outil de gestion et de prospective communale qui donne accès à des subsides.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Document « papier » qui reprend les résultats et le déroulement de l'Opération de Développement Rural.

**RENSEIGNEMENTS**

Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE  
Fondation Rurale de Wallonie  
071/66.01.90  
c.lemaire@frw.be

Ingrid BROUCKE  
Administration communale  
071/50.90.34  
ibrucke@gerpinnes.be

Éditeur responsable : Administration communale - Avenue André 11 - 6280 Gerpinnes

**GERPINNES**  
Opération de Développement Rural

FRW SA

Chers habitants,

L'Opération de Développement Rural de notre commune s'est déjà traduite par l'organisation de réunions de consultation dans les 10 villages et hameaux de notre entité, entre mars et juin 2013.

Lors de ces réunions, vous avez identifié des problématiques, des défis, des enjeux... et formulé certains souhaits pour améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Afin de poursuivre cette réflexion et de trouver, ensemble, des solutions à ces problèmes et des réponses à vos souhaits, nous vous invitons à participer aux Groupes de Travail thématiques.

Votre Bourgmestre, Philippe BUSINE

Calendrier des 7 GROUPES DE TRAVAIL en page centrale

Imaginons des actions et des projets concrets à mettre en œuvre dans l'entité de Gerpinnes !



*Toutes-boîtes (première et quatrième page)*

**Déroulement des Groupes de Travail**

Présentation thématique de notre commune :

- Analyse et Diagnostic.

Travail en sous-groupes autour de la thématique :

- Fixons-nous des objectifs pour améliorer les conditions de vie des habitants,
- Imaginons des actions et des projets concrets à mettre en œuvre à Gerpinnes !

*Pour les habitants qui le souhaitent*

**Documents de travail disponibles**

15 jours avant la séance  
[www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be)



**ENVIRONNEMENT**  
ENVIRONNEMENT — CADRE DE VIE — PROPRIÉTÉ — ENERGIE  
**Le mardi 28 janvier à 19h30**  
à la Maison de Village de Fromiée (rue de Biesme)

**TERRITOIRE**  
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE — URBANISME — LOGEMENT  
**Le jeudi 13 février à 19h30**  
à la Maison de Village des Flaches (rue Paganetti)

**SOCIÉTÉ**  
POPULATION — VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE — CONVIVIALITÉ ET SOLIDARITÉ — ENFANCE — JEUNESSE — SENIORS  
**Le mardi 25 février à 19h30**  
à la Maison de Village de Fromiée (rue de Biesme)

**MOBILITÉ**  
MOBILITÉ — VOIRIE — SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
**Le jeudi 20 mars à 19h30**  
à la Maison de Village de Lausprelle (rue de Villers)

**CULTURE**  
CULTURE — TOURISME — FOLKLORE — PATRIMOINE  
**Le jeudi 3 avril à 19h30**  
à la Maison de Village de Lausprelle (rue de Villers)

**ECONOMIE**  
ECONOMIE — COMMERCES — AGRICULTURE — GOUVERNANCE ET COMMUNICATION  
**Le mardi 29 avril à 19h30**  
à la Maison de Village de Fromiée (rue de Biesme)

**INFRASTRUCTURES**  
SPORTS — ESPACES ET INFRASTRUCTURES PUBLICS  
ENSEIGNEMENT ET FORMATION  
**Le jeudi 8 mai à 19h30**  
à la Maison de Village des Flaches (rue Paganetti)

*Toutes-boîtes / pages centrales*

Une **INVITATION PARTICULIÈRE** lors du lancement des Groupes de Travail a été envoyée à **240 personnes**, par la poste (63) ou par email (177) : les participants aux réunions d'Information et de Consultation, les personnes-ressources, les membres de la CLDR issue de la première ODR, les Conseillers communaux et de CPAS et le personnel communal, afin qu'ils participent aux Groupes de Travail et diffusent l'information.

De plus, ces personnes (240) ont reçu un **rappel**, par email, 10 jours avant chacune des 7 réunions.

Des **INVITATIONS PARTICULIÈRES SELON LES THÉMATIQUES** ont été envoyées à un total de **656 personnes**, par la poste (186) ou par email (470). Pour chacune des thématiques, **les acteurs clés** ont été identifiés. Ces acteurs ont été invités (15 jours avant la réunion grâce à un **envoi dissocié** pour chaque réunion) à participer à un Groupe de Travail en particulier en vue d'apporter leur éclairage dans leur domaine de compétence. Une affiche thématique était jointe à l'envoi afin que les responsables puissent inviter les membres de leur association.

- **GT ENVIRONNEMENT / 65 personnes** : Membres du PCDN, Chef de brigade DNF, Agent PCDN, Contrat de rivière, ICDI, Président de Terra Nostra, Présidents des différentes sections du Magnolia, Service Environnement de la Commune et l'Agent constatateur communal. Selon les adresses email disponibles : les membres de Terra Nostra et les membres des différents comités du Magnolia.
- **GT TERRITOIRE / 43 personnes** : Membres de la CCATM, le Président et la Directrice du CPAS, l'Agence Immobilière Sociale et la Sambrienne.
- **GT SOCIÉTÉ / 215 personnes** : Membres du Conseil consultatif des Seniors, les membres du Conseil communal des Enfants, les membres de la Commission communale de l'Accueil, le Plan de Cohésion Sociale, le service Accueil Temps Libre, le Centre coordonné de l'Enfance et la Maison Croix-Rouge. Selon les adresses email disponibles : les crèches et accueillantes d'enfants, les associations et comités, les mouvements de jeunesse.  
De plus, lors d'un « Atelier Seniors », l'Echevin a distribué l'invitation au GT Société aux participants.
- **GT MOBILITÉ / 30 personnes** : Membres de la CCATM, les agents de quartier et le Commissaire divisionnaire de la zone de Police, le Directeur du Service travaux, le GAL Entre-Sambre-et-Meuse et l'association sentiers.be.
- **GT CULTURE / 94 personnes** : Membres de la Commission communale Culture, l'Inspectrice Culture de la Communauté française, le Directeur du Centre culturel, la responsable de la bibliothèque communale, le Président du Syndicat d'Initiative, la Maison du Tourisme de Charleroi, la Maison du Tourisme de Thuin, les deux musées, le GAL Entre-Sambre-et-Meuse et les Présidents des Marches folkloriques. Selon les adresses email disponibles : les propriétaires de gîtes, les membres des comités des marches et les associations culturelles (théâtre, musique, chant...).
- **GT ÉCONOMIE / 110 personnes** : Les Présidents et Secrétaires des deux Associations de Commerçants, les agriculteurs, l'Agence Locale pour l'Emploi et l'ASBL La Grelinette. Selon les adresses email disponibles : les commerçants, indépendants, entreprises, artisans et producteurs locaux.
- **GT INFRASTRUCTURES / 99 personnes** : Les Directeurs d'écoles, les responsables des salles communales ainsi que la gestionnaire communale. Selon les adresses email disponibles : les clubs sportifs et les institutrices.

En fonction des thématiques abordées, des **PERSONNES « EXTÉRIEURES » À LA COMMUNE** ont donc été invitées, par courrier personnalisé, aux Groupes de Travail : l'Inspectrice Culture de la Communauté française, la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi, la Maison du Tourisme Val de Sambre et Thudinie, le Contrat de rivière Sambre et Affluents, l'ICDI (intercommunale de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la Région de Charleroi), l'Agence Immobilière Sociale Sambre-Logements, la Sambrienne (société de logement), le Commissaire divisionnaire principal de la zone de Police Germinalt, le chef de Brigade DNF, l'ASBL La Grelinette, le GAL Entre-Sambre-et-Meuse et l'association sentiers.be.

En outre, ces acteurs locaux (656) ont reçu un **rappel**, par email, 10 jours avant chacune des 7 réunions.

Une **AFFICHETTE** reprenant le calendrier des Groupes de Travail a été diffusée dans divers lieux publics, avec pour objectif de toucher un maximum de citoyens et de constituer un rappel par rapport aux autres canaux de publicité. De plus, des **AFFICHETTES THÉMATIQUES** ont été diffusées via les acteurs locaux afin de cibler les membres de leur association, leurs clients...

**GERPINNES**  
Opération de Développement Rural

**FRW SA**

**GROUPES DE TRAVAIL**

**IMAGINONS DES ACTIONS ET DES PROJETS CONCRETS À METTRE EN ŒUVRE À GERPINNES**

**ENVIRONNEMENT**, Cadre de vie, Propreté, Energie  
Le mardi 28 janvier à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**TERRITOIRE**, Aménagement du territoire, Urbanisme, Logement  
Le jeudi 13 février à 19h30 — Maison de Village des Flaches

**SOCIÉTÉ**, Population, Vie sociale et associative, Convivialité et Solidarité, Enfance, Jeunesse, Seniors  
Le mardi 25 février à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**MOBILITÉ**, Voirie, Sécurité routière  
Le jeudi 20 mars à 19h30 — Maison de Village de Lausprelle

**CULTURE**, Tourisme, Folklore, Patrimoine  
Le jeudi 3 avril à 19h30 — Maison de Village de Lausprelle

**ÉCONOMIE**, Commerces, Agriculture, Gouvernance et Communication  
Le mardi 29 avril à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**INFRASTRUCTURES**, Sports, Espaces et infrastructures publics, Enseignement et Formation  
Le jeudi 8 mai à 19h30 — Maison de Village des Flaches

Présentation thématique (analyse et diagnostic de notre Commune).  
Fixons-nous des objectifs pour améliorer les conditions de vie des habitants.  
Imaginons des actions et des projets à mettre en œuvre à Gerpinnes.

**WWW.ODR-GERPINNES.BE**

**GERPINNES**  
Opération de Développement Rural

**FRW SA**

**GROUPES DE TRAVAIL**

**IMAGINONS DES ACTIONS ET DES PROJETS CONCRETS À METTRE EN ŒUVRE À GERPINNES**

**ENVIRONNEMENT**, Cadre de vie, Propreté, Energie  
Le mardi 28 janvier à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**TERRITOIRE**, Aménagement du territoire, Urbanisme, Logement  
Le jeudi 13 février à 19h30 — Maison de Village des Flaches

**SOCIÉTÉ**, Population, Vie sociale et associative, Convivialité et Solidarité, Enfance, Jeunesse, Seniors  
Le mardi 25 février à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**MOBILITÉ**  
Mobilité, Voirie, Sécurité routière  
Le jeudi 20 mars à 19h30  
Maison de Village de Lausprelle

Présentation thématique (analyse et diagnostic de notre Commune).  
Fixons-nous des objectifs pour améliorer les conditions de vie des habitants.  
Imaginons des actions et des projets à mettre en œuvre à Gerpinnes.

**CULTURE**, Tourisme, Folklore, Patrimoine  
Le jeudi 3 avril à 19h30 — Maison de Village de Lausprelle

**ÉCONOMIE**, Commerces, Agriculture, Gouvernance et Communication  
Le mardi 29 avril à 19h30 — Maison de Village de Fromièze

**INFRASTRUCTURES**, Sports, Espaces et infrastructures publics, Enseignement et Formation  
Le jeudi 8 mai à 19h30 — Maison de Village des Flaches

**WWW.ODR-GERPINNES.BE**

*Affichette et Affichette thématique*

**PUBLICITÉ INTERNET** sur le site communal (page d'accueil et agenda), sur le site de l'ODR et sur la page Facebook de l'ODR. En outre, 7 « événements » ont été créés sur Facebook, pour chacune des réunions, avec la possibilité pour les habitants « d'inviter » leurs connaissances.

**TV NUMÉRIQUE** : Annonce des GT sur la télévision dans le hall d'accueil de la Maison communale.

**NEWSLETTERS** / Email : 8 Newsletters ont été envoyées (une de lancement et 7 de rappel) durant la phase des Groupes de Travail ; touchant entre 199 et 250 personnes, ainsi qu'un email aux personnes non-inscrites à la Newsletter de l'ODR; touchant entre 129 et 270 personnes supplémentaires.

Un communiqué et un dossier de **PRESSE** ont été adressés aux journalistes locaux lors du lancement des Groupes de Travail et un email de **rappel** leur a été envoyé 1 semaine avant chacune des 7 réunions. Cela a permis la parution de 6 articles et d'une émission télévisée.

## Calendrier et participation

Les Groupes de Travail ont réuni **262 participants**, soit entre 17 et 52 personnes par réunion. A noter que les Groupes de Travail ont été organisés dans les 3 Maisons de Village construites grâce au premier PCDR.

<b>ENVIRONNEMENT</b> , Cadre de vie, Propreté, Energie	28 janvier 2014 Maison de Village de Fromiée	<b>50</b>
<b>TERRITOIRE</b> , Aménagement du territoire, Urbanisme, Logement	13 février 2014 Maison de Village des Flaches	<b>52</b>
<b>SOCIÉTÉ</b> , Population, Vie sociale et associative, Convivialité et Solidarité, Enfance, Jeunesse, Seniors	25 février 2014 Maison de Village de Fromiée	<b>37</b>
<b>MOBILITÉ</b> , Voirie, Sécurité routière	20 mars 2014 Maison de Village de Lausprelle	<b>41</b>
<b>CULTURE</b> , Tourisme, Folklore, Patrimoine	3 avril 2014 Maison de Village de Lausprelle	<b>43</b>
<b>ÉCONOMIE</b> , Commerces, Agriculture, Gouvernance et Communication	29 avril 2014 Maison de Village de Fromiée	<b>22</b>
<b>INFRASTRUCTURES</b> , Sports, Espaces et Infrastructures publics, Enseignement et Formation	8 mai 2014 Maison de Village des Flaches	<b>17</b>
		<b>262 participants</b>

### ANNEXE 5 : COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Assez inhabituel que pour pouvoir être souligné, **la présence de 2 enfants aux Groupes de Travail** : Ulys, 9 ans, a participé à 5 Groupes de Travail et Sacha, son frère de 11 ans, conseiller communal... des enfants a participé aux 7 Groupes de Travail.

Dans un article que l'Avenir leur a consacré en février 2015, ils expliquent le rôle joué par l'ODR dans leur intérêt pour la vie communale : **« Sacha, 12 ans, s'est intéressé à la vie de sa commune grâce à l'Opération de Développement Rural. [...] »** « En fait, nous avons envie de participer à l'ODR avec mon mari,



*nous explique la maman. Mais pour la première réunion, leur mamy ne savait pas les garder. Nous les avons donc pris avec nous... et ils ont adoré cela ! Ils ont insisté pour participer aux autres soirées et nous les avons toutes faites... ». Sacha et Ulys ont donc pris part à toute la démarche constitutive du Programme communal de Développement rural « **Et on a tout compris**, interrompt Ulys [...].» P. LEMAIRE in Avenir du 11 février 2015*



## Contenu et déroulement

Les 7 réunions de Groupes de Travail **SE SONT DÉROULÉES EN 4 TEMPS** : l'introduction, les présentations, la consultation et la suite du processus. Elles duraient généralement **3 heures**, étaient présentées à l'aide d'un PowerPoint et enrichies de documents de travail.

Les Groupes de Travail ont atteint un **OBJECTIF** non négligeable, celui de permettre aux habitants de réfléchir, par thématique, aux enjeux posés sur la commune. A partir du diagnostic socio-économique, les participants ont ainsi pu **réagir à l'analyse croisée et réfléchir aux objectifs et projets à mettre en œuvre sur la commune**.

Les réunions étaient organisées **tous les 15 jours** environ afin **d'intégrer les remarques et nouvelles propositions** dans les documents de travail des réunions suivantes. Les regroupements thématiques étaient tels que de nombreuses propositions d'objectifs et de projets étaient analysées dans plusieurs GT. Cela permettait d'avoir plusieurs lectures et une **vision transversale des projets**.

Les **documents de travail étaient disponibles**, sur le site Internet de l'ODR, **15 jours avant chaque réunion** pour tous ceux qui souhaitaient y réfléchir préalablement.

Pour les habitants qui le souhaitent  
**Documents de travail disponibles**  
15 jours avant la séance  
[www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be)

## L'introduction

L'introduction permettait de définir une Opération de Développement Rural et **LES ÉTAPES DÉJÀ FRANCHIES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉALISÉE DANS L'ESPRIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**. Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie présentaient la **notion de Développement Durable** afin d'y sensibiliser les citoyens avant la consultation.

1. Accueil des participants par le Bourgmestre ou son représentant
2. Définition, objectifs et processus de l'Opération de Développement Rural
3. Présentation du rôle de l'auteur de programme (Survey & Aménagement) et des agents de la Fondation Rurale de Wallonie

4. Les étapes déjà franchies de l'Opération de Développement Rural et l'implication de la population dans ce processus
5. L'analyse croisée
6. Une ODR dans l'esprit du Développement durable
7. Séance de questions-réponses

## Les présentations

8. Présentation des constats, des enjeux et des données socio-économiques
9. Séance d'échange et de questions-réponses

L'auteur de programme, Survey & Aménagement, a présenté l'**ANALYSE ET LE DIAGNOSTIC** sur les thématiques de la réunion à partir des **CONSTATS ET ENJEUX** mis en avant par le diagnostic partagé. La présentation des caractéristiques de la commune s'est faite sur base de la partie 1 du présent PCDR. Le diagnostic partagé a été réalisé par l'auteur de programme d'après les comptes-rendus des réunions d'Information et de Consultation et des personnes-ressources.

10. La vision des élus

Les mandataires communaux ont présenté leur vision par rapport aux thématiques traitées, en mettant en avant **les services ainsi que les projets réalisés ou en cours de réalisation dans la commune.**

La **présence de mandataires communaux** à chaque réunion a permis de donner une réponse immédiate à certaines interrogations des habitants et d'accroître le sentiment d'écoute et d'utilité de ces réunions.



## La consultation

11. Les objectifs de la consultation

La consultation avait pour objectif de **VÉRIFIER LE DIAGNOSTIC** et de **DÉTERMINER LES OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR LA COMMUNE AINSI QUE LES PROJETS ET ACTIONS QUI PERMETTRONT D'Y PARVENIR.**

Lors de ces réunions, il était demandé aux participants d'aborder uniquement les **sujets collectifs**. Pour les **demandes personnelles**, un « **CAHIER DE DOLÉANCES** » était mis à leur disposition. Ce dernier était transmis régulièrement au Collège afin que celui-ci puisse répondre aux préoccupations et aux demandes.

12. Définitions : qu'est-ce qu'un objectif et qu'est-ce qu'un projet ou une action ?

13. Présentation de la méthodologie et consignes de travail

14. Présentation des documents de travail

Les participants, répartis en sous-groupes, ont été invités à **EXAMINER LE TABLEAU THÉMATIQUE** préparé par la Fondation Rurale de Wallonie.

Ce tableau (A3) comptait trois colonnes :

- les atouts et les opportunités pour la commune,
- les faiblesses et les menaces qui pèsent sur la commune,
- les objectifs et projets proposés précédemment par les habitants et les acteurs locaux.

Celui-ci reprenait, sous chacune des sous-thématiques du Groupe de Travail :

- les données objectives, recueillies par l'auteur de programme,
- les idées exprimées par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation ;
- les idées exprimées par les personnes-ressources ;
- les idées exprimées lors des GT précédents (actualisation continue).

	ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES	OBJECTIFS PROJETS
CADRE DE VIE	Caractère rural de l'Entité et des villages (paysages...). <i>I/C et Personnes ressources</i>	Perte de la ruralité des paysages (campagnes, agriculture...). <i>I/C</i>	<u>Préserver le cadre de vie rural et agricole de l'entité : bois, carrières, campagnes, prairies... haies et espaces verts. <i>I/C et Personnes-ressources</i></u> IDEE A DEVELOPPER
	Beauté des paysages (reliefs, vallées, points de vues... des paysages composés de forêts, de carrières, de prairies, de campagnes...). <i>I/C et Personnes-ressources</i>	Disparition des terres agricoles entre les villages. <i>Personnes-ressources</i>	<u>Préserver les paysages. <i>I/C</i></u> IDEE A DEVELOPPER
	Villages verts, la nature est présente (bois, champs, espaces verts...). <i>I/C</i>	Disparition des zones et espaces verts. <i>I/C et personnes-ressources</i>	Préserver les espaces verts. <i>I/C</i>
	OCCUPATION DU SOL VARIÉE ET ESSENTIELLEMENT RURALE. <i>Survey &amp; Aménagement</i>	<u>MENACE</u> : Que Gerpinnes devienne « une petite ville », qu'elle perde sa ruralité. <i>I/C</i>	
	UN TERRITOIRE À PAYSAGES VARIÉS POSSÉDANT DE NOMBREUX ATOUTS. <i>Survey &amp; Aménagement</i>	<u>MENACE</u> : L'urbanisation : disparition des terres agricoles, bois..., destruction du paysage. <i>I/C et Personnes-ressources</i>	<u>Conserver les particularités rurales de l'entité mais aussi ses contraintes (odeurs, coqs qui chantent...).</u> <i>Personnes-ressources</i> IDEE A DEVELOPPER
DE VASTES ÉTENDUES REPRISES EN ZONE D'INTÉRÊT PAYSAGER AU PLAN DE SECTEUR ET RECONNUES COMME TELLE PAR ADESA. <i>Survey &amp; Aménagement</i>	<u>MENACE</u> : Disparition de la zone agricole entre Hymiée et Gerpinnes. <i>I/C</i> <u>MENACE</u> : DÉGRADATION DES PAYSAGES ET DES ÉLÉMENTS NATURELS. <i>Survey &amp; Aménagement</i>	Faire accepter les contraintes de la ruralité aux nouveaux habitants (odeurs, coqs qui chantent...). <i>Personnes-ressources</i>	

Extrait du tableau thématique Cadre de vie du GT Environnement

Des **outils et documents de travail** étaient mis à la disposition des sous-groupes pour faciliter la réflexion :

- La synthèse thématique du diagnostic socio-économique (partie I du PCDR), réalisée par l'auteur de programme,
- Une planche thématique, schématisant le diagnostic partagé (AFOM), réalisée par l'auteur de programme,
- Des cartes des villages afin de pouvoir désigner précisément le lieu ou le périmètre d'un projet,

- Les « cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie » présentant des exemples de projets réalisés dans le cadre des Opérations de Développement Rural.



A noter que le tableau thématique, la synthèse et la planche thématique étaient disponibles 15 jours avant la réunion sur le site [www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be). Les habitants en avaient été informés via la publicité.

#### 15. La consultation en sous-groupes

Les participants étaient invités - en **sous-groupes de 5 à 6 personnes** - à lire et commenter le **tableau thématique durant 1 heure**. Il leur a été demandé :

- identifier d'autres atouts, faiblesses, opportunités et menaces, si nécessaire. *Les corrections apportées par les participants ont, par la suite, été intégrées dans le diagnostic.*
- apporter des informations complémentaires sur les idées de projets et d'actions exprimées précédemment (proposer un lieu, préciser le projet ou l'objectif...).
- ajouter de nouvelles idées d'objectifs, de projets et d'actions au tableau.



Chaque sous-groupe désignait un(e) **secrétaire** chargé(e) de noter dans un tableau (en format A3) les éléments apportés par les participants. Ce sont ces tableaux qui ont permis la rédaction des comptes-rendus.



Afin de s’assurer que toutes les thématiques du Groupes de Travail soient abordées durant la soirée, les sous-groupes travaillaient celles-ci selon une chronologie différente.

*Sous-groupe 1 : Environnement, cadre de vie, propreté, énergie.*

*Sous-groupe 2 : Cadre de vie, propreté, énergie, environnement*

*Sous-groupe 3 : Propreté, énergie, environnement, cadre de vie*

*Sous-groupe 4 : Energie, environnement, cadre de vie, propreté.*

#### ANNEXE 6 : SYNTHÈSE DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

#### ANNEXE 7 : COMPTES-RENDUS DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

##### 16. Retour des sous-groupes

Chaque sous-groupe était invité à noter **sa ou ses priorités** pour **chacune des thématiques** du jour sur une fiche. Ensuite, le **rapporteur(euse)** du sous-groupe présentait les priorités à l’ensemble des participants.

Le **compte-rendu complet de la réunion** a été envoyé, par email, à tous les participants et mis en ligne sur le site [www.odr-gerpinnes.be](http://www.odr-gerpinnes.be).



## La suite du processus

Ce moment permettait d'expliquer aux participants comment allaient ensuite être analysées toutes les idées exprimées.

### 17. Les prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une **feuille d'évaluation** portant sur la réunion, à laisser **leurs coordonnées** afin d'être tenus au courant des suites de l'ODR, et à poser leur **candidature pour faire partie de la Commission Locale de Développement Rural**.

### 18. Evaluation

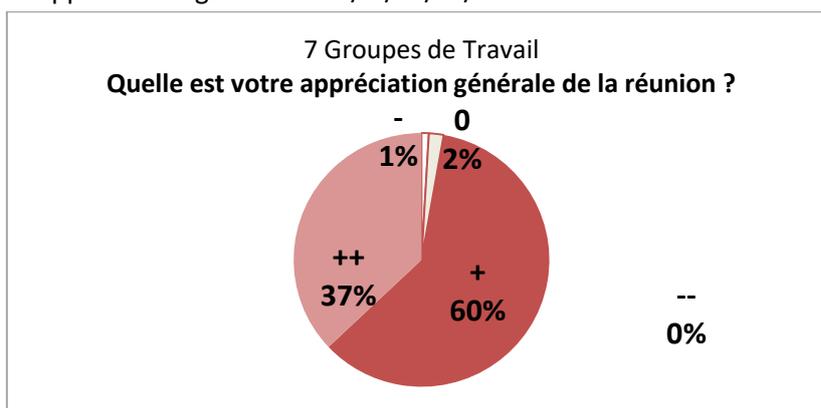
### 19. Conclusions

La soirée se clôturait par un message du Bourgmestre, ou de son représentant, et par le verre de la convivialité.

## Evaluation

La **feuille d'évaluation** portant sur la réunion, distribuée en fin de séance, s'articulait autour de deux questions :

### 1. Quelle est votre appréciation générale ? -- / - / 0 / + / ++



### 2. Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement des Groupes de Travail ? Si oui, lesquelles ?

Merci de nous laisser vos coordonnées pour établir la liste des présences

Nom, Prénom :  
Profession et/ou Association :  
Rue, n° :  
Village :  
Adresse email :

Opération de Développement Rural  
de la Commune de Gerpinnes

Quelle est votre appréciation générale de la réunion ?  
-- - 0 + ++

Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement des Groupes de Travail ? Si oui, lesquelles ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Feuille d'évaluation



# Retour à la population

## Tenez-vous au courant de l'ODR...

Les différents articles dans le **BULLETIN COMMUNAL**, la mise à jour du **SITE INTERNET DE L'ODR** avec la diffusion des présentations et comptes-rendus, la **PAGE FACEBOOK** et la **NEWSLETTER** de l'ODR, ont permis d'effectuer un « retour à la population » de manière régulière et continue.

## Echos dans la presse

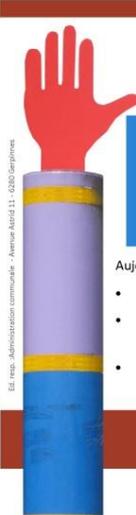
**L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL A EU DE BONNES RETOMBÉES DANS LA PRESSE.** Citons notamment :

- 1 écho lors du lancement de l'Opération ;
- 4 échos sur les réunions d'Information et de Consultation, dont un reportage télévisé ;
- 7 échos sur les Groupes de Travail ;
- 1 interview en direct sur le plateau de TéléSambre dans l'émission « Un an après » : le bilan un an après la première réunion d'Information et de Consultation ;
- 2 échos sur la mise en place de la CLDR ;
- 2 échos sur la réunion de Synthèse, dont une interview au JT de Vivacité.

## Soirée de présentation du 6 novembre 2014

Le 6 novembre 2014, les habitants et les membres de la CLDR étaient invités à **DÉCOUVRIR LES OBJECTIFS ET LES PROJETS PROPOSÉS LORS DE LA CONSULTATION CITOYENNE**, avant le travail de réflexion et la sélection des projets prioritaires par la CLDR, et à **METTRE EN AVANT**, individuellement, **LES OBJECTIFS PRIORITAIRES** pour l'avenir de la commune de Gerpennes dans les 10 prochaines années.

Opération de Développement Rural



LA SYNTHÈSE DE **VOS IDÉES**  
POUR GERPINES

**SOIRÉE DE PRÉSENTATION**  
Le jeudi 6 novembre à 19h30  
à la Maison de Village de Lausprelle

Aujourd'hui, l'Opération de Développement Rural de Gerpennes, c'est...

- Une **ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE** de la Commune réalisée par un bureau d'étude ;
- Des **OBJECTIFS**, des **PROJETS** et des **ACTIONS** proposés par les habitants lors de 10 réunions villageoises et de 7 Groupes de Travail ;
- Un **GROUPE DE CITOYENS**, la Commission Locale de Développement Rural, qui sera chargé d'examiner toutes les demandes des habitants et d'identifier les idées prioritaires.

[WWW.ODR-GERPINNES.BE](http://WWW.ODR-GERPINNES.BE)



## Publicité

Une **invitation particulière** a été envoyée aux participants des réunions d'Information et de Consultation, personnes-ressources et Groupes de Travail (188 emails et 51 courriers), aux membres de la CLDR (40 courriers) et aux conseillers communaux (24 courriers).

Un **article dans le bulletin communal** a été publié en octobre 2014.

**Publicité Internet** sur le site communal (page d'accueil et agenda), sur le site de l'ODR et sur la page Facebook de l'ODR. En outre, un « événement » a été créé sur Facebook avec la possibilité pour les habitants « d'inviter » leurs connaissances.

Une **Newsletter** a été envoyée le 13 octobre (262 abonnés).

Un **communiqué de presse** a été adressé à la presse locale et a donné lieu à un reportage dans le journal de Vivacité Charleroi et à un article sur le site RTBF-Info.

## Participation

61 personnes, dont 27 membres de la CLDR, ont participé à la « soirée de présentation : la synthèse de VOS IDÉES pour Gerpennes ». En outre, 5 membres de la CLDR étaient excusés à cette rencontre.

## Contenu et déroulement

Après l'accueil des participants par le Bourgmestre, la Fondation Rurale de Wallonie, a rappelé les objectifs et le processus de l'Opération de Développement Rural.



Présentation des membres de la Commission Locale de Développement Rural, désignés par le Conseil communal du 30 octobre 2014, et échange avec la salle.

Monsieur PERLOT (Survey & Aménagement) et Madame LEMAIRE (Fondation Rurale de Wallonie) ont ensuite **présenté les 8 défis, les 34 objectifs et quelques-uns des 119 projets et 98 actions récurrentes** découlant de la consultation de la population et de l'analyse objective réalisée par l'auteur de programme (Survey & Aménagement). L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint projetée sur écran.

La réunion s'est clôturée par une séance de questions-réponses et chaque participant a été invité, au moyen de 3 gommettes à coller sur des panneaux, à **METTRE EN AVANT LES OBJECTIFS PRIORITAIRES** pour l'avenir de la commune de Gerpennes dans les 10 prochaines années.

### ANNEXE 8 : COMPTE-RENDU DE LA SOIRÉE DE SYNTHÈSE



## Objectifs prioritaires

Parmi les 34 objectifs proposés par l'auteur de programme, les objectifs prioritaires pour les participants sont :

***Améliorer la propreté de l'entité et lutter contre les incivilités environnementales.***

***Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.***

***Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions.***

L'objectif transversal :

***Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale)***

***dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout.***

**SUITE À CES CHOIX**, les **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ONT ÉTÉ RETRAVAILLÉS** par Survey & Aménagement. La stratégie adoptée par la CLDR comporte 8 défis et 24 objectifs, dont 2 transversaux.

## Retour après approbation du PCDR

---

Le CLDR a décidé, en sa séance du 8 mars 2017, de mettre en place un Groupe de Travail pour organiser la publicité du PCDR auprès de la population et ce en multipliant les canaux d'information.

Les membres de la CLDR et la Commune organiseront ce « retour à la population » après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, en vue de mettre en avant la consultation de la population, le travail de la CLDR et de communiquer sur les projets du PCDR.



## Coordination des politiques communales

Nous l'avons vu, les acteurs locaux ont été conviés aux réunions d'Information et de Consultation ainsi qu'aux Groupes de Travail thématiques. En outre, les nombreuses réunions de coordination et les projets exprimés par le Collège ont permis d'assurer la continuité et l'intégration des différentes politiques communales au sein du PCDR.

### Plan Communal de Développement de la Nature

---

Une **SOIRÉE DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE PCDN/PCDR** était organisée le 24 mars 2015 avec pour objectifs de :

1. **Faire part aux membres du PCDN, des souhaits formulés par la population** et ainsi donner de nouvelles idées de projets et d'actions ;
2. **Faire des liens entre le PCDN et le PCDR ;**
3. **Trouver des sources de financement** permettant de réaliser les projets du PCDR, notamment grâce au partenariat et aux subsides du PCDN. Les membres du PCDN étaient invités, s'ils le souhaitaient, à devenir « porteurs » de l'un de ces projets « nature » du PCDR.

Les membres du PCDN ont pris connaissance du défi et des objectifs « environnement » du PCDR ; qu'ils ont jugé cohérents pour la commune.

Les participants ont ensuite pris connaissance du « Document de synthèse à l'attention des membres du PCDN ». Ce document, réalisé par les 3 agents de la Fondation Rurale de Wallonie qui accompagnent la commune (Monsieur PETIT pour le PCDN et Mesdames BRAET et LEMAIRE pour le PCDR), reprenait toutes les idées « Nature » réunies entre mars 2013 et mars 2015 dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. **Les idées ont été passées en revue et commentées par les membres : actions en cours, pertinence des projets, opportunités pour leur réalisation...**

#### ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PCDN/PCDR

**CES REMARQUES ONT ÉTÉ INTÉGRÉES AU PCDR avant l'approbation de la liste des projets par la CLDR.**

D'autres interactions ont également eu lieu entre PCDN et PCDR :

- **Séance d'information** aux membres du PCDN le 11 mars 2013 lors du lancement de l'ODR ;
- **Invitations personnalisées** envoyées aux membres du PCDN pour les réunions d'Information et de Consultation et les Groupes de Travail (en particulier le GT Environnement) ;
- **Présentation des actions du PCDN** lors du Groupe de Travail Environnement ;
- De **nombreux membres de la CLDR** sont également membres du PCDN ;
- L'agent relais communal pour le PCDR est la **Conseillère en environnement** en charge du PCDN.

### Plan de Cohésion Sociale

---

Le formulaire d'appel à projet PCS 2014-2019 rentré par la Commune de Gerpennes reprend, dans son diagnostic, les « attentes ou besoins identifiés » lors des réunions d'Information et de Consultation.

Madame P. DRUSZCZ, Chef de projet au Plan de Cohésion Sociale, a été rencontrée comme **Personne-ressource** et a participé au **Groupe de Travail « Société »**.

Bon nombre de projets, immatériels, du PCDR pourront être mis en place par le Plan de Cohésion Sociale.

## Centre culturel

---

Monsieur PEVENASSE, Directeur du Centre culturel, a été rencontré comme **Personne-ressource** et tous les employés du Centre culturel ont participé au **Groupe de Travail « Culture »**.

En septembre 2014, le Centre culturel de Gerpinnes a lancé un **processus participatif**, dans le cadre du « nouveau » Décret relatif aux Centres culturels (21 novembre 2013), et formulé 4 enjeux :

- La vie dans son quartier, on ne connaît pas son voisin ! ;
- Comment intégrer les jeunes dans une population vieillissante ? ;
- La ruralité, le développement durable, ça veut dire quoi et à qui ? ;
- Vivre ensemble et casser le repli sur soi.

Ce travail permettra, en outre, le « Développement d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire » (projet récurrent du PCDR).

## Groupe d'Action Locale

---

La FRW a rencontré Monsieur O. SERVAIS, Coordinateur du GAL Entre-Sambre-et-Meuse afin d'échanger sur les propositions émises par les habitants. **Certains projets du PCDR pourront être mis en place par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse.**

Certains membres de la CLDR, ainsi que la FRW, ont participé aux réunions d'élaboration du Programme de Développement Stratégie 2015-2020.

Le Programme de Développement du GAL s'articule bien avec les projets du PCDR, qui pourront s'enrichir mutuellement. **CES IDÉES ONT ÉTÉ INTÉGRÉES AU PCDR avant l'approbation de la liste des projets par la CLDR.**

## Commission communale consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

---

Une **séance d'information** pour les membres de la CCATM a été organisée le 11 mars 2013, lors du lancement de l'Opération de Développement Rural.

Des **invitations personnalisées** ont été envoyées aux membres de la CCATM pour les réunions d'Information et de Consultation et les Groupes de Travail (en particulier le GT Territoire et le GT Mobilité).

De plus, 7 personnes sont membres à la fois de la CCATM et de la CLDR, permettant ainsi une bonne coordination des politiques communales : BLAIMONT Frédéric, CORONA-PIRET Letizia, DEBRUYNE Vincent, KINDT Françoise, MORAUX Jean-Marie, ROSAR André et VAN DER SIJPT Marie.

## Conseils consultatifs des enfants et des seniors

---

**Des invitations personnalisées** ont été envoyées aux membres de ces deux Conseils pour les réunions d'Information et de Consultation et les Groupes de Travail.

Monsieur J. HENSGENS, Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors et Monsieur S. FAIETA, membre du Conseil communal des Enfants, ont **participé**, en tant qu'invité, **à la réunion de la CLDR du 19 mars 2015** relative aux discussions avant l'approbation de la liste des projets du PCDR.

Les **programmes d'actions et les revendications formulées par ces deux Conseils** rencontrent bon nombre de projets du PCDR. **CES IDÉES ONT ÉTÉ INTÉGRÉES AU PCDR avant l'approbation de la liste des projets par la CLDR.**

## Programme communal d'actions en matière de logement

---

La **MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES 2012-2013 ET 2014-2016** concourent aux objectifs du PCDR, en particulier à « lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement » (5) et à « favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés » (6).

La Commune de Gerpinnes met en œuvre ses projets, via son CPAS et l'intercommunale « La Sambrienne ».

Les projets « logements » du PCDR seront intégrés dans les prochains programmes :

- Création de logements tremplins (priorités 1 et 3) ;
- Création de logements locatifs pour les jeunes (priorité 3) ;
- Construction de logements acquisitifs pour les jeunes (priorité 3) ;
- Création de logements adaptés pour les seniors (priorité 3) ;
- Création de logements intergénérationnels (priorité 3) ;
- Création de logements sociaux de grosse capacité (priorité 3) ;
- Politique d'accès au logement (projet récurrent).

## Cahier de doléances

---

Celui-ci a été utilisé tout au long de l'ODR et son contenu a été transmis régulièrement au Collège afin que celui-ci puisse répondre aux préoccupations et aux demandes des habitants de Gerpinnes.

Il était destiné, d'une part, à accueillir les demandes personnelles des habitants formulées lors des réunions d'Information et de Consultation et des Groupes de Travail thématiques (17 réunions) ; le PCDR visant à échanger sur les sujets collectifs. D'autre part, il a permis de garder trace des projets ou idées non retenus par la CLDR lors de la constitution de la liste des projets du PCDR.

## Première ODR

---

Lors des réunions d'Information et de Consultation, les **projets réalisés durant la première ODR** ont été présentés. Les habitants pouvaient ainsi se rendre compte de l'importance d'une telle Opération par l'aboutissement de réalisations concrètes sur le terrain.

Les réunions des Groupes de Travail et de la CLDR se sont tenues dans les **Maisons de Village** créées lors de la première ODR.

Avant l'approbation de la stratégie de développement, la CLDR a pris connaissance des **objectifs du premier PCDR**. La CLDR a ainsi noté « que les objectifs du premier et du second PCDR sont identiques car les problématiques et les préoccupations sont toujours les mêmes. Toutefois, elle note l'apparition d'une nouvelle problématique sur Gerpennes : l'augmentation du nombre de seniors sur l'entité, qui entraîne de nouvelles problématiques et de nouveaux besoins. Le second PCDR en tiendra compte dans sa stratégie. » *in PV de la CLDR du 22 janvier 2015.*

La CLDR a intégré, à la liste des projets, « **certaines projets, qui sont toujours pertinents, mais qui n'avaient pas (encore) pu être réalisés dans le cadre du premier PCDR** » *in PV des réunions de CLDR des 5 mars, 19 mars et 2 avril 2015.* **CES PROJETS ONT ÉTÉ INTÉGRÉS AU PCDR avant l'approbation de la liste des projets par la CLDR.**

## Projets transcommunaux

---

Avant la mise en place des Groupes-projets organisés au sein de la CLDR, la FRW a **examiné les PCDR des communes limitrophes** afin d'envisager la mise en place de projets transcommunaux. Certains projets pourraient ainsi être menés en collaboration avec les PCDR de la Commune de Florennes (2013-2023) et de Fosses-la-Ville (2014-2024). A noter que les PCDR de Mettet (2010-2015) et de Walcourt (2006-2016) ne sont plus dans leur période de validité mais que ces Communes envisagent de relancer une Opération de Développement Rural. Les Communes de Ham-sur-Heure-Nalinnes, Charleroi, Aiseau-Presles et Châtelet ne possèdent pas de PCDR.

En outre, des projets transcommunaux pourront être menés avec l'appui du GAL Entre-Sambre-et-Meuse (regroupant les Communes de Florennes, Walcourt, Mettet et Gerpennes), avec la Commune de Châtelet (création d'un Ravel entre Acoz et Châtelet) et de Mettet (création d'un Ravel entre Gerpennes et Mettet).

# La Commission Locale de Développement Rural

Tous les habitants de la commune ont pu poser leur candidature pour faire partie de la CLDR. Elle est composée de représentants du Conseil communal et de citoyens, représentant ou non des associations actives dans la commune. Les membres de la CLDR ont été **désignés par le Conseil communal conformément au décret développement rural**.

**LA CLDR ISSUE DE LA PREMIÈRE ODR A ÉTÉ DISSOUTE** le 23 septembre 2014, juste avant la mise en place officielle de cette nouvelle CLDR, le 11 décembre 2014.

## Appels à candidatures

### PREMIER APPEL JUSQU'AU 31 AOUT 2014

L'appel à candidatures a été lancé dès la première réunion d'Information et de Consultation, soit le 26 mars 2013. Une large publicité a permis de réunir **47 candidatures** :

- lors des réunions d'Information et de Consultation,
- lors des Groupes de Travail thématiques,
- via un courrier aux membres de la CLDR issue de la première ODR,
- via le site Internet communal, le site Internet de l'ODR et la page Facebook de l'ODR.

**42 MEMBRES DE LA CLDR ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2014.**

### DEUXIÈME APPEL JUSQU'AU 10 AOUT 2015

**Suite à des démissions**, et afin de maintenir une bonne représentativité de la population au sein de la CLDR, un appel a permis de récolter 9 nouvelles candidatures :

- via l'envoi d'une Newsletter,
- via le bulletin communal.

**4 NOUVEAUX MEMBRES ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 27 AOÛT 2015.**

Formulaire de candidature	
Commission Locale de Développement Rural de Gerpinnes	
Nom : .....	Prénom : .....
Rue et numéro : .....	Village : .....
Téléphone et/ou GSM : .....	
Adresse mail : .....	
Année de naissance : .....	Sexe : Homme - Femme
Profession / secteur d'activité : .....	
Si vous êtes retraité, quelle était votre profession ? .....	
Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier ? .....	
Etes-vous membre d'association(s) : oui - non	
Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre? .....	
Quels sont vos principaux centres d'intérêt ?	
<input type="checkbox"/> Vie sociale et culturelle	<input type="checkbox"/> Agriculture
<input type="checkbox"/> Economie et commerce	<input type="checkbox"/> Sports et loisirs
<input type="checkbox"/> Environnement et nature	<input type="checkbox"/> Communication, multimédias
<input type="checkbox"/> Aménagement du territoire / Mobilité	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables
<input type="checkbox"/> Jeunesse	<input type="checkbox"/> Gestion communale
<input type="checkbox"/> Histoire, identité, patrimoine	<input type="checkbox"/> Autres : .....
Depuis combien de temps habitez-vous à Gerpinnes ? .....ans	
Date : .....	Signature : .....
<b>Formulaire à renvoyer à</b> COMMUNE DE GERPINNES Ingrid BROUCKE Avenue Astrid 11 – 6280 Gerpinnes 071/50.90.34 ibroucke@gerpinnes.be	

*Formulaire de candidature à la CLDR*

## Constitution de la Commission

---

Une analyse des 47 candidatures a été faite lors d'une réunion de coordination Collège/FRW et a donné suite à la **désignation de 42 membres de la CLDR par le Conseil communal le 30 octobre 2014.**

La représentativité de la CLDR peut être résumée par les données suivantes :

- Conseil Communal : le Bourgmestre, 2 Echevins et 7 Conseillers communaux (7 élus de la majorité et 3 de l'opposition) composent le quota politique,
- Villages : les 10 villages et hameaux de l'entité sont représentés,
- Catégories socio-professionnelles : ouvriers, employés, fonctionnaires, indépendants et retraités. Les agriculteurs y sont également représentés.
- Secteur associatif : le Syndicat d'Initiative, la CCATM, la Commission culturelle, le Centre culturel, le CPAS, le PCDN, la Commission communale de l'Accueil, le Conseil consultatif des Seniors ainsi que de nombreuses associations locales culturelles, folkloriques, sportives... y sont représentés.
- Hommes/femmes : 28 hommes et 14 femmes composent la CLDR.
- Âge : les membres de la CLDR ont entre 29 et 78 ans.
- Nombre d'années dans la commune : de 1 an à plus de 20 ans, représentatif de la croissance démographique sur la commune.
- CLDR : 7 membres de la CLDR issue de la première ODR (tous les candidats ont donc été redésignés).

Les membres **effectifs et suppléants** sont invités à **chaque réunion** de la CLDR. La distinction a été établie dans la délibération communale selon l'ordre alphabétique.

Afin de faire connaître la CLDR (son rôle et la possibilité pour tout un chacun de prendre contact avec ses membres), sa composition a été diffusée dans le bulletin communal, via une Newsletter, la page Facebook de l'ODR et le site Internet de l'ODR.

**LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE LA CLDR** précise les missions de la CLDR, son siège, sa durée, sa composition, son fonctionnement et sa procédure de décision. Il comporte des dispositions légales (conformément au décret développement rural) et établit des règles de fonctionnement interne.

### ANNEXE 10 : RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE LA CLDR

## Calendrier et participation

11-12-14	Présents 37	Excusés 7	Absents 2
22-01-14	Présents 35	Excusés 9	Absents 1
05-03-15	Présents 27	Excusés 13	Absents 5
19-03-15	Invités 2 Présents 26	Excusés 13	Absents 6
02-04-15	Présents 22	Excusés 12	Absents 11
09-06-15	Présents 33	Excusés 4	Absents 6
10-09-15	Présents 26	Excusés 12	Absents 9
19-10-15	Présents 26	Excusés 17	Absents 3
03-11-15	Présents 22	Excusés 16	Absents 9
30-05-16	Présents 27	Excusés 16	Absents 3
08-03-17	Présents 33	Excusés 10	Absents 3

Participation des membres aux réunions de la CLDR

Les réunions de la CLDR se sont tenues, principalement et prioritairement, dans les **Maisons de Village** créées lors de la première Opération de Développement Rural.



## Composition de la CLDR

Membres effectifs et suppléants de la CLDR	Village	Remarque
AELGOET Marc	LES FLACHES	
ART Jean-Philippe	GERPINNES	Démission actée par la CLDR le 09/06/2015
BEUZARD Martine	JONCRET	
BINATO Loriane	LAUSPRELLE	
BINATO Loriane	LAUSPRELLE	Désignée par le Conseil communal le 27/08/2015
BLAIMONT Frédéric	LES FLACHES	Conseiller communal depuis juin 2016. Changement de représentation approuvée par le Conseil communal du 22/12/2016 et actée par la CLDR le 08/03/2017
BRISON Didier	ACOZ	
BUSINE Philippe	HYMIEE	Bourgmestre et Président de la CLDR
COFFERNILS Laurence	JONCRET	
CORONA-PIRET Letizia	LOVERVAL	
DEBRUYNE Vincent	LAUSPRELLE	Conseiller communal
DECHAINOIS Fernand	LOVERVAL	Conseiller communal
DECUYPER Thomas	FROMIEE	
DECUYPER Thomas	FROMIEE	Désigné par le Conseil communal le 27/08/2015
DEFACQZ Christian	LOVERVAL	
DELBART Benoit	GERPINNES	
DETRAIT-DEMECKELEER Marie-Claude	LOVERVAL	
DI MARIA Tomaso	VILLERS-POTERIE	
DOGOT Lucia	LES FLACHES	
DUPONT Anne	LOVERVAL	Démission actée par la CLDR du 03/11/2015
FAIETA Gabriele	LES FLACHES	
GILLAIN Jean-Marie	LES FLACHES	Démission actée par la CLDR le 09/06/2015
GOOSSENS Béatrice	LOVERVAL	
GOSELIN Jean-Yves	GERPINNES	
HENSGENS Jacques	JONCRET	Démission actée par le CLDR le 22/01/2015
HEROLD Sophie	GERPINNES	
KINDT Françoise	LOVERVAL	
LAURENT Flore		Conseillère communale jusque juin 2016 / Démission actée par la CLDR le 30/05/2016
LEDECQ Philippe	GERPINNES	
MARC Marie-Paule	HYMIEE	
MARC Marie-Paule	HYMIEE	Désignée par le Conseil communal le 27/08/2015
MARCHAL Marcellin	GERPINNES	Conseiller communal
MATAGNE Julien	GERPINNES	Conseiller communal / Echevin depuis novembre 2015
MICHAUX Fabien	GERPINNES	
MONNOYER Jean	GOUGNIES	Conseiller communal

MORAUX Jean-Marie	FROMIEE	
PAPART Luc	VILLERS-POTERIE	
PARISI Benjamin	VILLERS-POTERIE	
PIANETTI Delphine	GOUGNIES	
PIERREQUIN Cécile	GERPINNES	
POSTIAU Alain	ACOSZ	
POSTIAU Alain	ACOSZ	Désigné par le Conseil communal le 27/08/2015
ROBERT Michel	LES FLACHES	Echevin
ROSAR André	LOVERVAL	
SANDRI Pol	LAUSPRELLE	Démission actée par le CLDR le 11/12/2014
SOUMILLON Pol	GOUGNIES	
THIRION Jacqueline	LOVERVAL	
VAN DER MEIREN Edmond	HYMIEE	
VAN DER SIJPT Marie	LOVERVAL	Conseillère communale
WEETS Georges	VILLERS-POTERIE	

#### ANNEXE 11 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2014

Création et composition de la CLDR

#### ANNEXE 12 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOÛT 2015

Démission et désignation de 4 nouveaux membres de la CLDR

#### ANNEXE 13 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 DÉCEMBRE 2016

Démission et désignation de nouveaux membres de la CLDR

## Travail et méthodologie

### DE LA CLDR ISSUE DE LA PREMIÈRE ODR

#### Réunion du 11 mars 2013 :

- ❖ Préparation du Rapport annuel 2012 : état d'avancement des derniers projets conventionnés ;
- ❖ Information concernant le lancement de la nouvelle ODR en présence des membres du PCDN et de la CCATM.

#### Réunion du 23 septembre 2014 :

- ❖ Présentation de l'avant-projet des ateliers ruraux de Gougnies (phases 3 et 4) par l'auteur de projet – avis de la CLDR ;
- ❖ Etat d'avancement des projets en convention : aménagement des espaces publics à Gougnies et à Villers-Poterie ;
- ❖ Etat d'avancement de la deuxième Opération de Développement Rural ;
- ❖ **Dissolution officielle de la CLDR.**

Les 23 membres représentants de la population ont été invités à poser leur candidature pour être redésignés membres au sein de la nouvelle CLDR. **Les 7 membres-candidats ont tous été redésignés pour suivre la deuxième ODR.**

## DE LA CLDR CHARGÉE DE SUIVRE LA DEUXIÈME ODR

### Réunion du 11 décembre 2014

- ❖ **Installation officielle de la CLDR ;**
- ❖ Mission et fonctionnement de la CLDR : approbation du Règlement d'Ordre Intérieur.



### Réunion du 22 janvier 2015

- ❖ Préparation du Rapport Annuel 2014 et bilan de la première ODR ;
- ❖ Discussion et **approbation des défis et des objectifs.**

Pour préparer cette séance, les membres de la CLDR avaient été priés d'assister au « retour à la population » du 6 novembre 2014 (séance d'information : la synthèse de VOS idées). 8 défis et 34 objectifs y avaient été présentés aux habitants et les 61 participants, invités à mettre en avant, au moyen de 3 gommettes à coller sur des panneaux, leurs objectifs prioritaires. Suite à ces choix, les objectifs de développement ont été retravaillés par l'auteur de PCDR. Étaient présents à cette réunion avec la population, 27 membres de la CLDR. En outre, 5 membres de la CLDR étaient excusés à cette rencontre.

En séance, les membres se sont penchés sur ces nouveaux défis et objectifs proposés par l'auteur de programme. Ils ont également analysé les objectifs du premier PCDR et noté que « *les objectifs du premier et du second PCDR sont identiques car les problématiques et les préoccupations sont toujours les mêmes. Toutefois, la CLDR note l'apparition d'une nouvelle problématique sur Gerpennes : l'augmentation du nombre de seniors sur l'entité, qui entraîne de nouvelles problématiques et de nouveaux besoins. Le second PCDR en tiendra compte dans sa stratégie* » in PV de la CLDR du 22 janvier 2015.

La stratégie adoptée par la CLDR comporte 8 défis et 24 objectifs, dont 2 transversaux.

Réunion du 5 mars 2015,  
Réunion du 19 mars 2015 et  
Réunion du 2 avril 2015

❖ Discussions sur les projets et **approbation de la liste des projets du PCDR.**

La CLDR a pris connaissance et a révisé toutes les idées exprimées lors des différentes phases de la consultation citoyenne et des rencontres établies pour la coordination des différentes politiques communales (soit plus de 600 projets !!). Ce travail avait pour objectif de susciter un temps de réflexion supplémentaire aux Groupes de Travail et de vérifier la pertinence et la faisabilité des projets afin d'établir la liste des projets du PCDR.

Les discussions menées lors de ces trois séances ont permis de :

- Bien cerner les intitulés et les souhaits : définir les concepts, reformuler certains intitulés...avant la priorisation des projets ;
- Intégrer les dernières idées avant la priorisation des projets ;
- Veiller au respect des principes du développement durable des projets dans l'optique de la rédaction d'un PCDR dans l'esprit du développement durable (A21L) : 3 membres s'étaient portés volontaires pour examiner les projets en regard des 4 piliers du développement durable (« porteurs de lunettes développement durable ») et ont ainsi pu attirer l'attention du groupe sur certains projets ou manquements éventuels ;
- Intégrer certains projets, qui sont toujours pertinents, mais qui n'avaient pas (encore) pu être réalisés dans le cadre du 1° PCDR ;
- Discuter et « coter » la pertinence et la faisabilité de chaque projet (faible-moyenne-forte) pour aiguiller la CLDR en vue de la priorisation des projets.



La CLDR a invité le Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors et un conseiller du Conseil communal des Enfants lors de l'une de ces réunions (19 mars 2015).

La CLDR a décidé de reprendre les 73 actions identifiées sous la forme de pistes de réflexions pour la réalisation de **30 projets récurrents**. Il s'agit des actions à mener sur le long terme, durant toute la durée de validité du PCDR, mais aussi des projets pour lesquels une réflexion doit être menée et dont la pertinence doit être vérifiée. **Ces projets ne font pas l'objet d'une programmation dans le temps** car ils ne seront jamais réalisés à une date déterminée, ils sont à mener au jour le jour, par de multiples et diverses actions et projets.

Le résultat de ces discussions a fait l'objet d'un document global et donné lieu à l'approbation d'une liste de 120 projets : 84 projets à prioriser, 2 projets en attente (sans affectation), 4 projets en lot 3 et 30 projets en lot récurrent.



Expression individuelle des membres de la CLDR sur la priorisation des projets du PCDR de Gerpinnes				
NOM : _____ PRENOM : _____				
VOS 20 PRIORITES (projets 1 → 84) : <u>20 numéros de projet</u>				
<b>Facultatif</b> ; Si vous voyez des PROJETS QUI NE VOUS SEMBLENT VRAIMENT PAR PERTINENTS DANS LE PCDR DE LA COMMUNE DE GERPINNES (projets 1 → 120) : <u>Numéros</u>				
ODR de Gerpinnes / Expression individuelle des membres de la CLDR sur la priorisation des projets du PCDR				

### *Formulaire d'expression individuelle*

Ces résultats ont été analysés par le Collège, Survey & Aménagement et la Fondation Rurale de Wallonie, afin de proposer à la CLDR, des regroupements et une répartition des projets au sein des 4 lots.

Le 10 septembre, le classement des projets (dépouillement des choix individuels du 9 juin, en annexe 14) et cette analyse ont été remis aux membres de la CLDR comme base de discussion. La répartition des projets en lots a alors fait l'objet d'une discussion et d'une approbation collective par la CLDR et a abouti à la priorisation suivante : 7 projets en lot 1, 12 projets en lot 2, 56 projets en lot 3 et 30 projets en lot récurrent.

#### **Réunion du 19 octobre 2015 et**

#### **Réunion du 3 novembre 2015 :**

- ❖ **Groupes-projets** : discussion sur les 19 projets prioritaires.

Des « Groupes-projets » ont été constitués afin de poursuivre la dynamique participative, de réunir les informations utiles et de préciser les directives permettant la **rédaction des fiches-projets de lot 1 et de lot 2, soit les 19 projets prioritaires**. *Les autres fiches ont été réalisées sur base des réunions de discussions sur les projets (CLDR des 5 mars, 19 mars et 2 avril 2015).*

Les membres de la CLDR intéressés par un ou plusieurs projets classés comme prioritaires étaient invités à y participer. La CLDR n'ayant pas souhaité organiser une visite de terrain, chaque membre a été invité à visiter les projets préalablement à ces réunions. Des photos, plans et esquisses facilitaient la compréhension, permettaient la localisation du projet ou la définition du périmètre d'action.

### Réunion du 30 mai 2016

- ❖ Rapport annuel 2015 : état d'avancement des 3 projets en cours ;
- ❖ **Présentation et approbation des fiches-projets de lot 1 et de lot 2 ;**
- ❖ **Approbation des fiches-projets de lot 3 et de lot récurrent.**

Les 19 fiches-projets du lot 1 et du lot 2 ont été **présentées et discutées** au sein de la CLDR. En préalable à cette réunion, celles-ci étaient consultables sur l'espace membre du site Internet ODR et à l'Administration communale.

Pour les fiches-projets du lot 3 et du lot récurrent, comme décidé par la CLDR (19 octobre 2015), chaque membre était invité à les lire préalablement à la réunion en vue de leur approbation en séance. **Elles étaient consultables, 1 mois avant**, sur l'espace membre du site Internet ODR et à l'Administration communale.

Les membres ont eu l'occasion de poser leurs questions et faire part de leurs remarques. **La CLDR a approuvé les fiches-projets, sous réserve de certaines modifications.**

### Réunion du 08 mars 2017

- ❖ **Choix des trois projets prioritaires par la CLDR ;**
- ❖ **Approbation du projet de PCDR par la CLDR ;**
- ❖ Rapport annuel 2016 : état d'avancement des 3 projets en cours.

Les membres ont, par un tour de table, émis chacun leurs trois priorités et pris connaissance de la position du Collège. La CLDR a choisi le projet qui sera demandé en **première Convention Développement rural** et déterminé les **trois autres projets prioritaires**.

La CLDR a ensuite approuvé le projet de PCDR, qui avait été **mis à la consultation des membres durant les trois semaines qui ont précédé la séance**.

La CLDR a également participé à l'**élaboration du Power-Point de défense du PCDR devant la CRAT** et **désigné son représentant pour la délégation CRAT** (membre n'appartenant pas à la fraction politique de la CLDR). La CLDR a déterminé les activités de la CLDR pour 2017 et mis en place un **Groupe de Travail pour organiser un « retour à la population »** sur le PCDR.



## ANNEXE 14 : COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE LA CLDR



## DÉLIBÉRATION DU COLLÈGE DU 9 MAI 2012

### DÉSIGNATION DE L'AUTEUR DE PROGRAMME, LE BUREAU D'ÉTUDE SURVEY & AMÉNAGEMENT.

PROVINCE DE HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI - COMMUNE DE GERPINNES  
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL  
SEANCE DU 9 MAI 2012

**Présents :** M. DUSINE, Bourgmestre-Président ;  
M. LEMAIRE, M. STRELENS, M. GOREZ, M. MARCHETTI,  
Mme DANDOS-DELFORT, Echevins ;  
Mme THONON-LALIEUX, Présidente du C.P.A.S. ;  
M. MARSELLA, Secrétaire communal.

**Objet :** Marché - Désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (dans le phylloxérique Agreste 31 1) (07286) - APPROBATION DE LA CONTRIBUTION.

Le Collège communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et ses modifications ultérieures, notamment les articles L.1222-3 et L.1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L.311-1-1 et suivants relatifs à la tarification ;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains contrats de travaux, de fournitures et de services, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 17, § 2, 1<sup>er</sup> (montant du marché HTVA inférieur au seuil de 67.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 170 ;

Vu l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'attribution des marchés publics et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 3, § 1 ;

Vu le cahier général des charges, annexé de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 précité, et ses modifications ultérieures ;

Vu la décision de principe du Collège communal du 9 novembre 2011 approuvant le marché "Désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (dans le phylloxérique Agreste 21 1) 1<sup>er</sup> dont le montant initial estimé s'élève à 78.650,00 € TVA ;

Considérant que le cahier spécial des charges N° 2011286 relatif à ce marché établi par la Commune de Gerpinnes ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 65.600,00 € hors TVA, ou 78.650,00 €, 21% TVA comprise ;

Vu la décision du Conseil communal du 1er mars 2012 approuvant les conditions, le montant estimé et le mode de passation (procédure adaptée sans publicité) de ce marché ;

Vu la décision du Collège communal du 7 mars 2012 relative au démarrage de la procédure d'attribution, par laquelle les offres soumissionnées ont été déclarées éliminées pour la procédure engagée :

AGORA S.A., 28 rue Montagne aux Anges à 1081 Brachelles  
Survey & Aménagement S.A., rue de Charu 2-4 à 7090 Rosquière  
- TOPIC SPRL, rue Tête Tournante 39 à 5030 Combles  
- AGHA SPRL, rue du Poitier 2 à 1348 LOUVAIN-NEUVE  
- ARPAYOP SPRL, place Sart Fumache 3 à 5070 Fosses la Ville  
- Just Lacroix 22 Montfort sprl, Rue des Paves 1 à 4900 Eternes  
- GRETEC, Boulevard Pierre Meryenne 1 à 6006 CHARLEROI  
- BEL, Avenue Sergeant Vahrot, 7 à 5900 NAMUR  
- Asstec d'Analyses et d'Etudes de Médecine, rue Notre Dame 2 à 1300 Malveco-Sainte-Macrie-Waastines  
- IDEA, rue de Nilly, 53 à 7000 MUNS  
- ULD - KOSTAT, Campus Passenelle - rue de Villon, 227 à 6010 Couillet  
- Aménagement srl, Chaussee De la Helpe 172, Bte 5 à 1170 Watzenau-Belvoir  
- Société Métalloplastologie et Plastologie (Groupe Impact sprl, Rue Des Chauxaux Antennales 32 à 6880 Dericq ;

Considérant que les offres déclinées par les soumissionnaires au plus tard le 12 avril 2012 à 11 h 00 ;

Considérant que de déclarations de validité des offres est de 180 jours de calendrier et se termine le 13 octobre 2012 (VARD) ;

Considérant que seules sont poursuivies :

- ULD - KOSTAT, Campus Passenelle - rue de Villon, 227 à 6010 Couillet (88.652,41 € hors TVA ou 70.569,62 €, 21% TVA comprise)

## ANNEXE 17

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2014

### CRÉATION ET COMPOSITION DE LA CLDR

Province de HAINAUT - Arrondissement de CHARLEROI - Commune de GERPINNES  
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
SEANCE DU 30 OCTOBRE 2014

**Présents :** M. DUSINE, Bourgmestre-Président ; MM. POLCY, WAUTHERT G., Mme LAURENT-RENOUPE, M. GORISZ, Echevins ; MM. MARCHETTI, LEMAIRE, MONNOYER, STRIPIEUX, DE VIERIA, Mme BERTON, Mme MATAIGNY, MARCHAL, Mme VAN DER SUIJT, JANDRAÏN, M. WAUTHERT P., Mme T. LAURENT, THONON-LALIEUX, M. DIEBLOUVE, Mme POMBAZ, M. DEGHANNOIS, Conseillers communaux ; M. LAMHOUR I., Président du C.P.A.S., avec voix consultative ; M. MARSELLA, Directeur général.

**Objet :** Désignation des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural

Le Conseil communal,

Vu les décrets du Gouvernement Wallon du 06 juin 1991 et du 11 avril 2014 relatifs au développement rural et son financement aux dispositions générales de ces décrets ;

Vu les délibérations du Conseil communal du 25 juin 2009 et du 27 octobre 2011 décidant d'entamer une nouvelle opération de développement rural dans le phylloxérique Agreste 21 1 Local ;

Considérant les différents faits significatifs dans le secteur visé et l'opération entre autres, les besoins d'entretien et de renouvellement de la population, la rencontre de personnes-ressources et les groupes de travail thématiques ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération de Développement Rural, il y a lieu de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 ;

Considérant que la CLDR, suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, doit composer dix membres effectifs et trois membres suppléants au plus, ainsi qu'un membre égal de membres suppléants ;

Considérant que suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatifs, politique, économique, social et culturel, de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;

Considérant que, l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, la CLDR est présidée par le Bourgmestre ou son représentant ;

Considérant en outre l'importance et l'impact ;

Après en avoir délibéré ;

Décidant de se passer de la procédure de vote à bulletin secret, le mode de candidatures étant strictement égal au mode de postes à pourvoir ;

Par 20 voix pour et 1 abstention (Léon LEMAUREUX) ;

**DÉCISION**

**Article 1 :** Prendre en Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 6 juin 1991 et de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 ;

**Article 2 :** D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR de la manière suivante :

La Commission Locale de Développement Rural de Gerpinnes est composée de 42 membres, dont 10 élus communaux.

## ANNEXE 11

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOÛT 2015

### DÉMISSION ET DÉSIGNATION DE 4 NOUVEAUX MEMBRES DE LA CLDR

Province de HAINAUT - Arrondissement de CHARLEROI - Commune de GERPINNES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 AOÛT 2015

**Présents :** M. BUSINE, Bourgmestre - Président ; MM. ROBERT, DOUCY, WAUTELET G., GOREZ, Echevins ; MM. MARCHETTI, LEMAIRE (à partir du point 2), MONNOYER, DE MARIA (à partir du point 2), Mme BURTON, MM. MATAGNE, MARCHAL, Mmes VAN DER SUPT, JANDRAN (à partir du point 2), LAURENT, THONON-LALEUX, M. DEBRUYNE, Mme POMAT, M. DECHAINOIS, Mme DI CINTIO, Conseillers communaux ;  
M. MARSELLA, Directeur général.

**Excusés :** Mme LAURENT-RENOTTE, Echevine, MM. STRUELENS et WAUTELET P., Conseillers communaux, M. LAMBERT, Président du C.P.A.S.

**Objet :** Commission Locale de Développement Rural - Postes vacants  
Désignation de 4 nouveaux membres

Le Conseil communal,

Vu les décrets du Gouvernement Wallon du 06 juin 1991 et du 11 avril 2014 relatifs au développement rural et conformément aux dispositions générales de ces décrets ;  
Vu les délibérations du Conseil communal du 25 juin 2009 et du 27 octobre 2011 décidant d'entamer une nouvelle opération de développement rural dans la philosophie Agenda 21 Local ;  
Vu la délibération du Conseil communal du 30 octobre 2014 décidant de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) composée de 42 membres (dont 10 élus communaux) et d'en arrêter la liste ;  
Vu la délibération du Conseil communal du 26 février 2015 actant la démission de Messieurs Paul SANDRI et Jacques HENSGENS ;  
Vu le courriel de démission de Monsieur Jean-Marie GILLAIN (Les Flaches) réceptionné en date du 19 mai 2015 ;  
Vu le courriel de démission de Monsieur Jean-Philippe ART (Gerpennes) réceptionné en date du 09 juin 2015 ;  
Considérant que chacun fait état d'un emploi du temps personnel difficilement compatible avec celui de la Commission Locale de Développement Rural ;  
Considérant que la CLDR, suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, doit compter dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;  
Considérant que, suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;  
Considérant que les 4 démissions précitées portent atteinte à la règle du quart communal (38 membres restants dont 10 élus communaux) ;  
Considérant dès lors la nécessité de désigner 4 nouveaux membres ; que pour ce faire, un appel à candidature a été lancé ; que celui-ci soulignait la faible représentativité des villages d'Acce, Laspirelle et Fromie ;  
Vu la proposition de Collège communal du 17 août 2015 de désigner les personnes suivantes :  
- Madame BIVATO Lucienne (Laspirelle)  
- Monsieur DECUYPER Thomas (Fromie)  
- Madame MARC Marie-Paule (Fymie)  
- Monsieur POSTAU Alain (Acce)  
Par vote à bulletins secrets ;

### ANNEXE 12

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 DÉCEMBRE 2016

### DÉMISSION ET DÉSIGNATION MEMBRES CLDR

Province de HAINAUT - Arrondissement de CHARLEROI - Commune de GERPINNES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2016

**Présents :** M. BUSINE, Bourgmestre Président,  
MM. ROBERT, DOUCY, WAUTELET G., Mme LAURENT-RENOTTE, M. MATAGNE, Echevins,  
MM. MARCHETTI, LEMAIRE, MONNOYER, STRUELENS, GOREZ, Mme BURTON, M. MARCHAL,  
Mme VAN DER SUPT, M. WAUTELET P., Mme THONON-LALEUX, M. DEBRUYNE, Mme POMAT,  
MM. COUVIVAL, BLAIMONT, THOMAS, Conseillers communaux  
M. LAMBERT, Président du CPAS avec voix consultative  
M. MARSELLA, Directeur Général

**Excusés :** MM. DI MARIA et DECHAINOIS

**Objet :** Commission Locale de Développement Rural - Actualisation

Le Conseil communal,

Vu les décrets du Gouvernement Wallon du 06 juin 1991 et du 11 avril 2014 relatifs au développement rural et conformément aux dispositions générales de ces décrets ;  
Vu ses délibérations du 25 juin 2009 et du 27 octobre 2011 décidant d'entamer une nouvelle opération de développement rural dans la philosophie Agenda 21 Local ;  
Vu sa délibération du 30 octobre 2014 décidant de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) composée de 42 membres (dont 10 élus communaux) et d'en arrêter la liste ;  
Vu le courriel de démission de Madame DUPONT réceptionné en date du 19 octobre 2015 et faisant état du peu de temps à consacrer pour la préparation des dossiers ;  
Vu sa délibération du 23 juin 2016 actant la démission de Madame LAURENT Flore de son mandat de Conseillère communale ;  
Vu sa délibération du 23 juin 2016 actant la prestation de serment de Monsieur BLAIMONT Frédéric en qualité de Conseiller communal ;  
Considérant que la CLDR, suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, doit compter dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;  
Considérant que, suivant l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et de l'article 6 du décret du 11 avril 2014, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;  
Considérant que les modifications précitées (démissions et prestation de serment) ne portent pas atteinte à la règle du quart communal ; que le nombre de membres effectifs est également respecté (40 membres restants dont 10 élus communaux et 20 effectifs) ;  
Après en avoir délibéré ;  
A l'unanimité ;

### ANNEXE 13



## Table des annexes

**Dans un souci de respect de l'environnement, toutes les annexes figurent sur le CD-Rom annexé au PCDR.**

**ANNEXE 1 : COMPTES-RENDUS DES TROIS RÉUNIONS D'INFORMATION**

**ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

**ANNEXE 3 : COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

**ANNEXE 4 : SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DES PERSONNES-RESSOURCES**

**ANNEXE 5 : COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES**

**ANNEXE 6 : SYNTHÈSE DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES**

**ANNEXE 6 : COMPTES-RENDUS DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES**

**ANNEXE 8 : COMPTE-RENDU DE LA SOIRÉE DE SYNTHÈSE**

**ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PCDN/PCDR**

**ANNEXE 10 : RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE LA CLDR**

**ANNEXE 11 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2014**

**ANNEXE 12 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOÛT 2015**

**ANNEXE 13 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 DÉCEMBRE 2016**

**ANNEXE 14 : COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE LA CLDR**

**ANNEXE 15 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2009**

**ANNEXE 16 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 OCTOBRE 2011**

**ANNEXE 17 : DÉLIBÉRATION DU COLLEGE DU 9 JUIN 2012**